

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



ANS

DU RÉSEAU
1945 - 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 septembre 2026



MFR HADOL

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Imaginé, réalisé et imprimé par : Armelle, Coralie, Emeline et Juliette

SOMMAIRE

	<i>PRESENTATION</i>	6
	• Nos valeurs • Nos missions • La vie institutionnelle • Organigramme et gouvernance	
	<i>MISSION 1 - EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES</i>	21
	• L'Observatoire des familles • Les chiffres clés	
	<i>MISSION 2 - ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE</i>	25
	• Réseau d'associations adhérentes • Développement de la vie associative	
	<i>MISSION 3 - PORTE-PAROLE DES FAMILLES</i>	31
	• Représentations familiales • Plaidoyer	
	<i>MISSION 4 - SERVICES AUX FAMILLES</i>	39
	• Médaille de l'enfance et des familles • Point Conseil Budget • Défense des consommateurs • Point Info Famille • Actions jeunes aidants • Soutien à la parentalité numérique	
	<i>AUTRES SERVICES</i>	56
	• Location de salles et bureaux • Service communication	
	<i>LES PARTENARIATS</i>	62
	<i>LES TEMPS FORTS</i>	67
	<i>LE BILAN FINANCIER</i>	80
	<i>LE RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION</i>	82

Mot de la Présidente



L'année 2025 restera une année particulière pour notre institution.

Elle a marqué les 80 ans du réseau Unaf-Udaf, créé en 1945 pour représenter les familles auprès des pouvoirs publics et défendre leurs intérêts.

Cet anniversaire nous a permis de mesurer le chemin parcouru, de rappeler la pertinence de nos missions et de saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui, depuis huit décennies, font vivre le mouvement familial. Il nous invite aussi à regarder vers l'avenir, alors que les réalités familiales, les attentes des citoyens et les formes d'engagement continuent d'évoluer.

Tout au long de l'année, l'Udaf des Vosges a poursuivi son action avec détermination au service des familles. Représentation familiale, participation aux instances, développement de projets et partenariats ; animation de la vie associative : notre institution a rempli ses missions grâce à l'implication de ses administrateurs, représentants familiaux, bénévoles, associations adhérentes, partenaires et salariées.

Pouvoir d'achat, accès aux services, logement, santé, parentalité, isolement ou accompagnement des personnes vulnérables : les défis restent nombreux. Plus que jamais, notre responsabilité est d'écouter les familles, de faire remonter leurs réalités et de veiller à leur prise en compte dans les politiques publiques.

L'année 2025 a également permis de préparer l'avenir grâce à l'élaboration de notre projet associatif 2026-2030. Fruit d'un travail collectif, il porte une ambition claire : renforcer notre proximité avec les familles, renforcer la vie associative, soutenir l'engagement bénévole, consolider notre réseau et conforter le rôle de l'Udaf dans la politique familiale vosgienne.

Ce projet rappelle une conviction essentielle : la richesse de notre institution repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la font vivre. La transmission, l'accueil de nouvelles énergies et le renouvellement des bénévoles seront donc des enjeux majeurs pour les prochaines années.

Ce rapport d'activité témoigne de la diversité des actions conduites en 2025 et de notre capacité à agir collectivement.

Au nom du Conseil d'Administration, je remercie chaleureusement les associations et mouvements familiaux adhérents, les représentants familiaux, les bénévoles, les partenaires institutionnels ainsi que les salariées de l'Udaf. Ensemble, continuons à faire vivre nos valeurs de solidarité, de responsabilité et de représentation au service de toutes les familles vosgiennes.

Sylvie CONRAUX
Présidente de l'Udaf des Vosges

Edito de la Secrétaire Générale



Un rapport d'activité ne se résume pas aux actions menées au cours de l'année. Il donne une lecture d'ensemble de notre engagement, fait ressortir les enseignements du terrain et les enjeux auxquels notre institution devra répondre. Dans un contexte de profondes mutations sociales, les parcours de vie se diversifient et de nouvelles fragilités apparaissent. Face à l'accélération de ces transformations, les politiques familiales et sociales doivent constamment s'adapter.

Une conviction demeure : la famille reste le premier lieu de solidarité, de protection et de transmission. La mission de l'Udaf — représenter les familles, défendre leurs intérêts et porter leur voix auprès des pouvoirs publics — est donc essentielle pour que leurs réalités soient entendues. Elle exige une observation attentive ainsi qu'une capacité d'alerte et de proposition, afin de repérer les évolutions et de prévenir l'aggravation des difficultés.

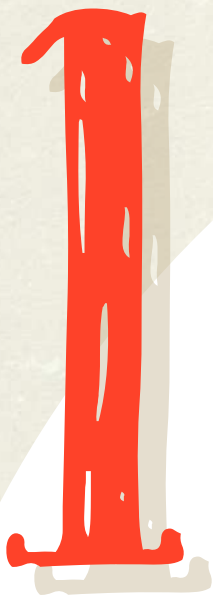
Dans les Vosges, cette mission s'appuie sur une connaissance concrète des familles et du territoire : travaux de notre Observatoire des familles, informations recueillies par nos représentants, échanges avec les usagers de nos services — notamment du Point Info Famille et du Point Conseil Budget — et expérience de notre réseau de près de 90 associations familiales. Le croisement de ces sources permet de mieux comprendre les situations vécues, de repérer les difficultés émergentes et de porter auprès des pouvoirs publics une parole fidèle aux réalités des familles vosgiennes.

Ces informations guident nos choix et nos priorités. En 2025, cette démarche s'est traduite par la poursuite de nos actions auprès des familles, le soutien à notre réseau associatif et l'élaboration de notre projet associatif 2026-2030. Celui-ci vise à préparer l'avenir, renforcer la vie associative, favoriser le renouvellement des bénévoles et mieux répondre aux besoins émergents. Une attention particulière sera portée aux parents solos et aux familles qui, sans être identifiées comme fragiles, connaissent une précarisation croissante et restent hors des radars des dispositifs d'aide.

La concrétisation de ces orientations repose sur un travail collectif quotidien. Je remercie tout particulièrement l'équipe salariée, avec laquelle je travaille chaque jour à la coordination et à la continuité des actions de notre institution. Peu visible, ce travail est essentiel au bon fonctionnement de l'Udaf et à la qualité de son action au service des familles vosgiennes.

Alors que les attentes des familles évoluent et que les fragilités sociales demeurent fortes, l'Udaf continuera, dans toutes ses composantes, à agir avec la même détermination : écouter, rassembler, représenter, alerter et proposer, afin que les familles restent au cœur des préoccupations de notre société.

Armelle PERNY
Secrétaire Générale
de l'Udaf des Vosges



PRÉSENTATION

de l'Udaf des Vosges

Nos valeurs

Nos missions

La vie institutionnelle

Organigramme et gouvernance

Nos valeurs

Les valeurs qui nous animent guident chacune de nos actions
et fondent notre engagement auprès des familles

L'universalité

L'Udaf s'adresse à toutes les familles, sans distinction de composition ou de situation.

Quelles que soient les trajectoires familiales, elle veille à ce que chacune puisse bénéficier de droits, de services et d'un accompagnement adapté.

La diversité

Grâce à un réseau associatif riche et varié, l'Udaf est en mesure de représenter une large palette de réalités familiales. Cette diversité constitue une véritable force pour porter la voix des familles auprès des institutions et des pouvoirs publics.

La laïcité

L'Udaf fonde son action dans le respect du principe de laïcité. Elle garantit une égalité de traitement pour tous, quelles que soient les convictions, les origines ou les croyances des familles qu'elle accompagne.

La solidarité

La solidarité est au cœur de nos missions.

Elle agit pour renforcer les solidarités familiales et nationales, que ce soit dans le champ de la protection sociale, des prestations familiales, de la santé, du handicap ou encore de la dépendance. L'engagement bénévole constitue également un pilier essentiel de cette action de solidarité au quotidien.



Nos missions

Institution reconnue d'utilité publique, l'Udaf des Vosges exerce des missions définies par le Code de l'action sociale et des familles.

Au quotidien, elle agit pour représenter, soutenir et accompagner les familles vosgiennes.

MISSIONS AU SERVICE DES FAMILLES



1



Experte des réalités de vie des familles

À travers l'Observatoire des familles et son réseau associatif, l'Udaf recueille et analyse les besoins et attentes des familles du territoire, afin de proposer des actions et des solutions adaptées.

2



Animation de la vie associative

L'Udaf des Vosges anime un réseau de 90 associations familiales, qu'elle accompagne dans leur fonctionnement quotidien, leur développement et leurs projets.

3



Porte-parole des familles

L'Udaf représente les familles auprès des pouvoirs publics et des institutions départementales. Ses représentants siègent dans les instances locales pour porter la voix des familles vosgiennes.

4



Services aux familles

L'Udaf propose un accompagnement juridique, budgétaire, parental et social pour soutenir les familles en difficulté, prévenir les situations de précarité et renforcer l'autonomie des personnes.

*Les missions légales des Udaf sont définies par
l'article L.211-3 du Code de l'action sociale et des familles*

La vie institutionnelle



Le Conseil d'Administration

Suivi des missions et des activités

Association régie par la loi 1901, l'Udaf des Vosges est administrée par un Conseil d'Administration. Cette instance dispose des pouvoirs les plus étendus pour administrer, orienter et diriger l'association.

Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations institutionnelles et veille à la bonne gestion des services et des actions conduites au bénéfice des familles.

Les réunions du Conseil d'Administration

Les réunions 2025 ont permis d'assurer un pilotage de l'association autour des axes suivants :



Suivi de l'actualité et des politiques familiales



Fonctionnement et évolution des services



Validation des projets et des partenariats



Suivi des représentations



Suivi financier et arrêté des comptes



Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 à 24 membres, répartis à parts égales entre administrateurs élus et administrateurs désignés.

Les membres élus

Ils sont proposés par les associations familiales adhérentes et élus lors de l'Assemblée Générale de l'Udaf pour un mandat de 4 ans, renouvelable par moitié tous les deux ans.

Les membres désignés

Ils sont désignés par les fédérations départementales, les associations familiales nationales ou locales membres actifs de l'Udaf.

La répartition des sièges est fixée conformément aux statuts et au règlement intérieur

Le Bureau

Le Bureau assure le suivi régulier de l'activité de l'association entre les réunions du Conseil d'Administration.

Il prépare les dossiers et les orientations soumis au CA, veille à la mise en œuvre des décisions prises et traite les questions courantes de gestion.

Il est chargé notamment du suivi des projets, de la situation financière, des actions de communication et des représentations institutionnelles.

4 Réunions du Bureau en 2025

Composition du Bureau

Le Bureau est composé de membres du Conseil d'Administration.

Il comprend une Présidente, une Vice-Présidente, une Secrétaire et une Trésorière.

Les membres du Bureau sont élus pour un mandat de deux ans, renouvelable par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale

Instance souveraine de l'association, l'Assemblée Générale réunit chaque année l'ensemble des représentants des associations familiales membres de l'Udaf. Elle permet de faire le point sur l'année écoulée, de débattre des orientations à venir et de prendre les décisions majeures concernant la gouvernance et le fonctionnement de l'association.

L'Assemblée Générale du 4 juillet 2025



Ouverture de l'AG

Projection du clip « Nous sommes la force des familles ! »



Moment d'hommage

Hommage à Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf



Une dynamique partagée

Points statutaires adoptés à l'unanimité



Temps conviviaux

Remise des prix du concours de dessins, projection d'un film



Une journée anniversaire

Une journée placée sous le signe du partage, de l'engagement et de la convivialité

(CF page 72)

Commission des représentants familiaux

Créée en 2025

Dans le cadre de ses missions de représentation et de défense des intérêts des familles, l'UdaF des Vosges a procédé en 2025 à la création d'une commission des représentants familiaux.

Cette instance a pour objectif de structurer, animer et valoriser le réseau des représentants familiaux engagés dans les différentes instances partenariales.

Ses missions



Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques



Accompagner les représentants dans l'exercice de leur mandat



Renforcer la cohérence des positions portées au nom des familles



Identifier les besoins de formation et d'information

Depuis sa mise en place, la commission a permis d'engager une dynamique collective autour des enjeux rencontrés sur le terrain. Elle contribue ainsi à consolider le rôle de l'UdaF comme acteur de référence dans la représentation familiale sur le territoire Vosgien.

7

Réunions
en 2025

8

Représentants
membres

2

Salariées

Commission du 13 mai 2025



Anticiper 2026

Les membres de la commission ont travaillé à la préparation des renouvellements de mandats au sein des principales instances de représentation :

MSA - CAF - CPAM - CCAS

La Commission de contrôle

La Commission de contrôle poursuit sa mission de régulation statutaire avec rigueur et proximité. En 2025, 4 associations ont été rencontrées sur site dans le cadre des visites de contrôle. Ces déplacements ont permis de vérifier la bonne tenue des listes d'adhérents, d'accompagner les responsables associatifs dans l'utilisation du logiciel Adhélis et de renforcer les liens avec le réseau Udaf.

Emeline GEOFFROY a accompagné toutes ces visites, apportant un appui technique et méthodologique, tout en valorisant les services proposés par l'Udaf et en répondant aux interrogations des associations.



Les visites de Contrôle

Les visites ont été réalisées dans un climat constructif et bienveillant, favorisant des échanges riches avec les responsables associatifs. Elles ont permis d'identifier :

- une bonne appropriation du logiciel Adhélis par la majorité des associations
- des besoins ponctuels d'accompagnement sur certaines fonctionnalités
- des réalités de terrain contrastées, notamment liées au vieillissement des bénévoles, à la baisse de participation ou aux contraintes financières

Certaines associations se distinguent par leur dynamisme et la diversité des activités proposées, tandis que d'autres font face à des difficultés structurelles impactant leur fonctionnement.



4

Visites de
contrôle

2

Réunions

4

Administrateurs
membres

1

Salariée

Arrêté des effectifs au 31 / 12 / 2025

89 ASSOCIATIONS

Regroupant : **7 097** adhérents votants
Représentant : **16 759** suffrages familiaux

Répartition des adhérents

Associations Familiales non fédérées	Mouvements à recrutement spécifique	Mouvement à recrutement général	Associations indépendantes pour l'aide à la famille
55,99%*	34,59%*	8,31%*	1,11%*
3 973 adhérents votants	2 455 adhérents votants	590 adhérents votants	79 adhérents votants
- 109 adhérents votants par rapport à 2024	- 170 adhérents votants par rapport à 2024	- 56 adhérents votants par rapport à 2024	+ 6 adhérents votants par rapport à 2024

* % des effectifs totaux de l'Udaf

Évolutions marquantes

L'année 2025 est marquée par une baisse globale des effectifs, avec -343 adhérents votants et -1 019 suffrages familiaux en moins par rapport à 2024.

Le nombre d'associations passe de 90 à 89, traduisant notamment la dissolution de certaines structures et une recomposition du tissu associatif.

Les associations familiales non fédérées restent majoritaires, malgré une diminution de leurs effectifs.

Les mouvements à recrutement général et spécifique enregistrent également une baisse, reflet d'une tendance globale à l'érosion des adhésions.

À l'inverse, les associations indépendantes poursuivent une dynamique positive avec une légère progression de leurs effectifs.

Malgré une baisse globale des effectifs en 2025, le tissu associatif familial vosgien demeure engagé et mobilisé.

La Commission de contrôle joue pleinement son rôle d'accompagnement et de régulation, contribuant à maintenir la qualité des pratiques et à soutenir les associations dans leurs missions au service des familles.

Le saviez-vous ?

En 2025, l'Udaf des Vosges a partagé son expérience lors d'un webinaire national organisé par l'Unaf, consacré à la mission des Commissions de contrôle départementales.

À cette occasion, Emeline GEOFFROY est intervenue pour présenter l'organisation des visites sur site menées dans les Vosges, mettant en avant :

- une préparation collaborative avec les administrateurs,
- une approche fondée sur l'écoute et la confiance,
- et un accompagnement des associations articulé avec

les outils de développement de la vie associative.



Ce témoignage a permis de valoriser le rôle du binôme salariée/administrateur et de souligner l'importance des visites comme levier de dynamisation du réseau associatif.

Le rôle d'Administrateur - Ambassadeur

Un rôle clé de lien, d'influence et d'engagement au service des familles

Au-delà de leur participation aux instances de gouvernance, les administrateurs de l'Udaf des Vosges jouent un rôle essentiel de relais sur le territoire.

Véritables ambassadeurs du mouvement familial, ils contribuent à faire vivre le réseau associatif, à renforcer les partenariats locaux et à porter la voix des familles auprès des acteurs institutionnels.

Au sein du réseau



Connaître les associations

Développer une connaissance fine des associations familiales.



Participer aux temps forts

Être présent aux assemblées générales, rencontres et événements du réseau.



Diffuser les actualités

Relayer les informations et actions de l'Udaf auprès des associations.



Favoriser les liens

Mettre en relation, animer et renforcer la dynamique collective.

Sur le territoire



Rencontrer les élus

Développer des relations avec les élus et les institutions locales.



Développer les partenariats

Identifier des opportunités de coopération et de projets communs.



Être force de proposition

Contribuer au rayonnement et à la visibilité du mouvement familial.

Pour les familles



Écouter

Être à l'écoute des besoins, préoccupations et réalités des familles.



Représenter

Porter la diversité des familles et défendre leurs intérêts.



Défendre

Agir pour faire valoir leurs droits et améliorer leur quotidien.

L'Udaf des Vosges au sein d'un réseau

L'Udaf n'agit pas isolément. Elle s'inscrit pleinement dans un réseau national structuré, présent sur l'ensemble du territoire et animé par une conviction partagée : *toutes les familles, dans leur diversité, doivent être représentées, accompagnées et défendues.*



L'Union Nationale des Associations Familiales

Institution officielle de représentation des familles, l'Unaf porte leur voix auprès des pouvoirs publics. Elle contribue aux politiques familiales et accompagne les Udaf dans leurs missions grâce à son expertise et à ses ressources.

Les Unions Régionales des Associations Familiales

Les Uraf assurent la coordination des Udaf à l'échelle régionale. Elles favorisent le partage d'expériences, la mutualisation des pratiques et la représentation des familles auprès des instances régionales.



Les Unions Départementales des Associations Familiales

Actrices de proximité, les Udaf représentent l'ensemble des familles dans chaque département. Elles animent le réseau associatif familial, développent des services et portent la voix des familles auprès des acteurs locaux.

Les rencontres en 2025



Accessibles tout au long de l'année pour les salariées et administrateurs, ces visioconférences constituent un véritable espace d'information, de formation et de partage d'expériences.



2 Réunions du CA

1 Assemblée Générale

2 Commissions de recrutement, organisées dans le cadre du recrutement du chargé de mission Uraf

1 Assemblée Générale - 80 ans

2 Rencontres Présidents / Directeurs

1 Réunion de la Commission de Contrôle Nationale

1 Rencontre des référents associatifs

1 Rencontre des référents communication

3 Groupes de travail

1945 - 2025

80

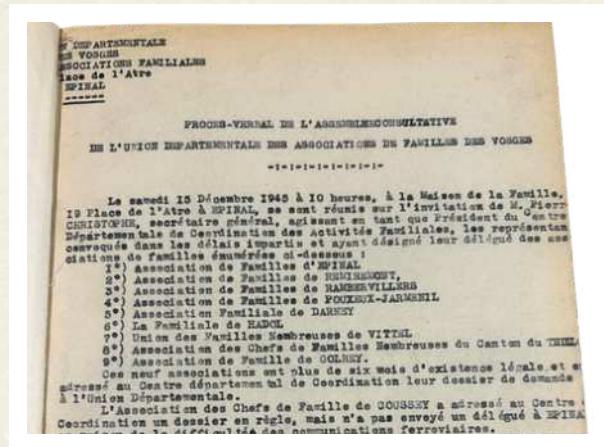
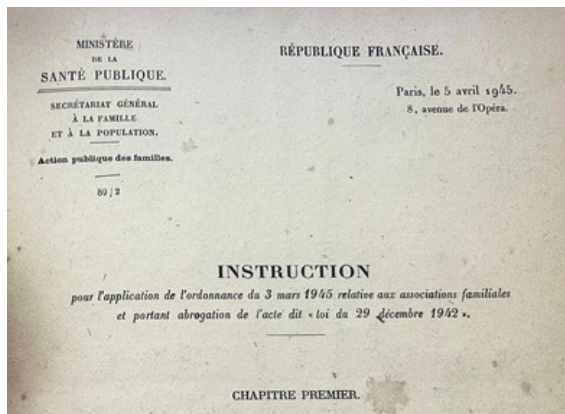
ANS

de vie institutionnelle

15 DÉCEMBRE 1945

LES ORIGINES

Le 3 mars 1945, l'ordonnance fondatrice crée les Unions Départementales des Associations Familiales. Elle marque la naissance du réseau familial français.

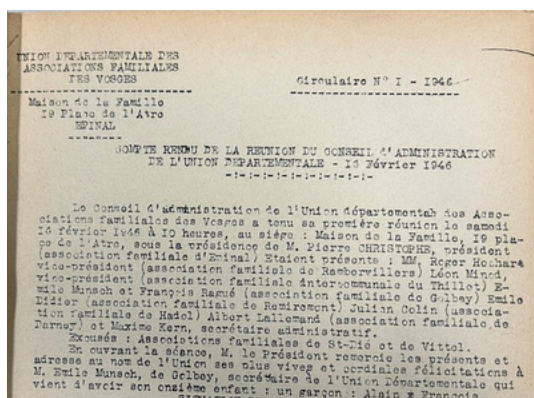


Réunis à Épinal, les représentants des associations familiales vosgiennes créent officiellement l'Union Départementale des Associations Familiales des Vosges.

9 associations fondatrices • 1 623 membres représentés

16 FÉVRIER 1946

À l'issue de la création de l'Udaf des Vosges en décembre 1945, Pierre CHRISTOPHE préside le premier Conseil d'administration réuni le 13 février 1946 et accompagne la structuration du mouvement familial dans le département.

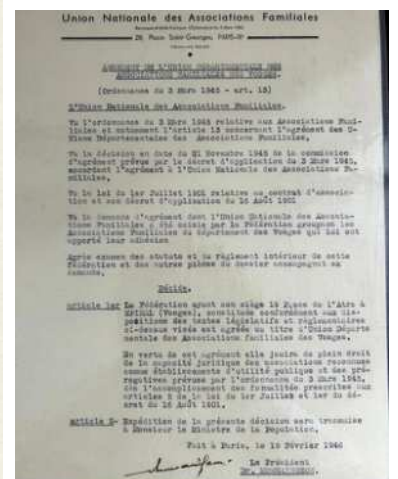


606 Conseils d'Administration

Entre le premier Conseil d'Administration du 13 février 1946 et le 31 décembre 2025, l'Udaf des Vosges a tenu 606 Conseils d'Administration

19 FÉVRIER 1946

L'Unaf prononce l'agrément de l'Udaf des Vosges.



500e CA de l'Udaf - 28 juin 2010

Les membres fondateurs

Pierre CHRISTOPHE, Président : Association des familles d'Épinal
 Roger HOCHART, Vice-président : Association des Familles de Rambervillers
 Léon MINOD, Vice-président : Association des Chefs de Familles Nombreuses du Canton du Thillot
 Émile MUNSCH, Secrétaire : Association des Familles de Golbey
 Auguste GERBER, Trésorier : Association des Familles de Poux-Jarménil
 Julien COLIN : Association Familiale d'Hadol
 Camille GÉRARD : Association des Familles de Remiremont
 Albert LALLEMAND : Association des Familles de Darney
 Édouard THOMAS : Union des Familles Nombreuses de Vittel



Pierre CHRISTOPHE
 Président fondateur
 de l'Udaf des Vosges

DES GÉNÉRATIONS D'ADMINISTRATEURS

Depuis 1945, des générations d'administrateurs bénévoles se sont engagées pour construire, structurer et développer l'Udaf des Vosges, contribuant à son rayonnement et à la défense des intérêts des familles vosgiennes.



292
 Administrateurs bénévoles
 entre 1945 et 2025



Assemblée Générale du
 22 avril 1972

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Depuis 1945, les Assemblées Générales rythment la vie de l'Udaf des Vosges. Véritables temps forts de la vie associative, elles permettent aux associations familiales, aux bénévoles et aux partenaires de se retrouver, d'échanger, de débattre et de construire ensemble les orientations du mouvement familial.



Assemblée Générale
 50 ans de l'Udaf à Fraispertuis



Assemblée Générale
 2025 des 80 ans

Organigramme et gouvernance

L'équipe de l'Udaf en 2025

En 2025, l'Udaf poursuit la dynamique de structuration engagée en 2024 en s'appuyant sur une équipe stable de 4 équivalents temps plein. Cette stabilité favorise la consolidation des missions, le renforcement de la coordination interne et la continuité de l'accompagnement des familles. Forte de cette organisation, l'Udaf développe ses actions en les adaptant aux besoins du territoire et en renforçant les synergies entre ses différents domaines d'intervention.

4 ETP au
31/12/2025

Armelle PERNY
Secrétaire Générale

Coralie RAGUÉ
Coordinatrice Point
Conseil Budget
Conseillère juridique



Emeline GEOFFROY
Chargée du développement et de
l'animation de la vie associative

Juliette VILLAIN
Chargée de la
communication et de la
représentation familiale

*Une équipe stable, engagée et complémentaire
au service des familles*

LE BUREAU

MEMBRE ÉLUE



Sylvie CONRAUX

AF Vittel
Présidente

MEMBRE ÉLUE



Monique VAUTHIER

AF Uriménil
Vice-Présidente

MEMBRE ÉLUE



Elisabeth HACHET

AF Jeuxey
Trésorière

MEMBRE ÉLUE



**Evelyne FOURCAULX
VILLAUME**

ADMR Monthureux
Secrétaire

LES ADMINISTRATEURS

13

Administrateurs

8

Membres
élus

5

Membres
désignés



L'Udaf souhaite une bonne
continuation aux
administrateurs sortants :

- Renaud DESRISCOURT
- Cosima JEANDIDIER
- Anne-Marie THIROLLE

MERCI

MEMBRE DÉSIGNÉE



**Jacqueline BEDEZ
STOUVENEL**
Conjoints survivants

MEMBRE DÉSIGNÉ



Olivier BOGARD

Adapei 88

MEMBRE ÉLU



Oswald CALEGARI

APF France Handicap

MEMBRE ÉLUE



Anne CAPRON

Apedys 88

MEMBRE ÉLU



Patrick CONTASSOT

AF Dogneville

MEMBRE ÉLUE



Martine HATTON

AF Saint-Amé

MEMBRE DÉSIGNÉE



Angelès PERRIN

Conjoints survivants

MEMBRE DÉSIGNÉ



Dominique SAUTRÉ

MFR Bulgnéville

MEMBRE DÉSIGNÉE



**Marie-Chantal
SCHNEIDER**

APF France Handicap

La présidence de l'Udaf des Vosges

Depuis 1945

8

Présidents depuis
1945

Huit présidents se sont succédé à la tête de l'Udaf des Vosges depuis sa création. Tous ont contribué, chacun à leur époque, au développement de l'institution et à la défense des intérêts des familles vosgiennes.



Pierre
CHRISTOPHE
1945 - 1970



Julien
DESCHASEAUX
1970 - 1975

UNIS
POUR LES
FAMILLES

François
BRETON
1975 - 1978



Roland
ETIENNE
1978 - 1980



Philippe
RICHARD
1980 - 1985



Gérard
BOITOUZET
1985 - 2008

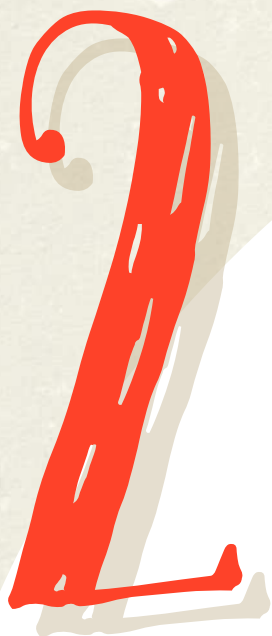


Jean-Marie
FONTAINE
2008 - 2018



Sylvie
CONRAUX
Depuis 2018

Première femme
Présidente de l'Udaf
des Vosges



MISSION 1

Expert des réalités de vie des familles

L'Observatoire des familles

Les chiffres clés

L'Observatoire des Familles

L'Observatoire des Familles permet à l'Udaf des Vosges d'être à l'écoute des familles, de mieux comprendre leurs préoccupations et d'actualiser sa connaissance de leurs réalités de vie.

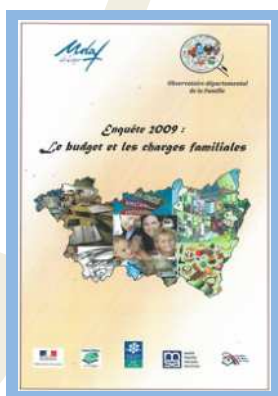
Cette démarche s'inscrit dans les missions confiées aux Udaf par le Code de l'action sociale et des familles. Elle contribue à éclairer les prises de position de l'institution, à nourrir sa réflexion et à renforcer son rôle de porte-parole des familles.

2008 – 2016 : l'Observatoire départemental des Familles

Une expertise historique portée depuis les Vosges

À partir de 2008, l'Udaf des Vosges développe un observatoire départemental reposant sur les compétences d'un chargé d'études dédié. Elle réalise alors ses propres enquêtes auprès des familles vosgiennes sur des thématiques telles que :

- La vie des parents au quotidien
- Le Budget et les charges familiales
- L'habitat des familles
- L'orientation scolaire



Au-delà des études menées dans les Vosges, l'Observatoire des Familles de l'Udaf des Vosges a mis son expertise au service du réseau familial en accompagnant la réalisation d'enquêtes pour une vingtaine d'autres Udaf en France.



Si les enquêtes sont désormais coordonnées au niveau national par le réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf des Vosges continue de jouer pleinement son rôle en mobilisant les familles vosgiennes, en valorisant leur parole et en organisant localement la restitution des résultats. Cette mission s'est illustrée en 2025 autour de l'enquête consacrée à la parentalité.

2024-2025 : Être parent aujourd'hui

Réalisée dans le cadre de l'Observatoire des Familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'enquête 2024 était consacrée au thème :

« Être parent aujourd'hui : sens, forces, inspirations et besoins »

Son objectif :

Mieux comprendre la manière dont les parents vivent leur rôle, les ressources sur lesquelles ils s'appuient et les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien.

En 2025, l'Udaf des Vosges a organisé la restitution publique des résultats de l'enquête.



Pour affiner l'analyse des résultats, l'Udaf des Vosges a fait appel au sociologue Hervé MARCHAL. Son intervention a permis d'alimenter les échanges autour des enjeux contemporains de la parentalité.

L'enquête a notamment abordé les questions liées à l'exercice de la parentalité, à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, aux repères éducatifs, à la place du numérique dans la vie familiale ainsi qu'aux besoins de soutien exprimés par les parents.

Les résultats ont mis en évidence l'importance croissante des préoccupations matérielles et financières dans le quotidien des familles. Les contraintes économiques apparaissent désormais comme un facteur qui influence fortement les conditions d'exercice de la parentalité et les projets familiaux.

Une captation de la conférence a été réalisée, retrouvez la vidéo via le QR code ou directement sur notre chaîne Youtube

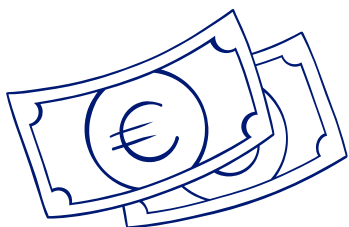


@UdafdesVosges



Dans le même temps, les travaux conduits par l'Unaf sur la dénatalité ont confirmé le poids des freins matériels dans les projets d'enfants. Les questions liées au logement, au coût de l'enfant, au niveau de vie et à la capacité des familles à concrétiser leurs aspirations parentales apparaissent aujourd'hui comme des enjeux majeurs.

2025-2026 : Le pouvoir d'achat des familles



Ces constats ont conduit le réseau à consacrer l'édition 2025 à la question du pouvoir d'achat afin de comprendre la manière dont les familles vivent leur situation financière, les contraintes auxquelles elles sont confrontées et les conséquences du coût de la vie sur leurs choix, leurs renoncements et leur capacité à se projeter dans l'avenir.

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une restitution publique organisée en 2026.

Les chiffres clés

des Familles vosgiennes

102 mille

familles dans le département (2022)

36 mille

couples avec enfant(s) (2022)

16 mille

familles monoparentales (2022)

50 mille

couples sans enfant (2021)

7 472

familles nombreuses (2021)

30,8 %

de personnes âgées de moins de 30 ans (2022)

32,9 %

de personnes âgées de plus de 60 ans (2022)

1 059

mariages (2024)

15,3 %

c'est le taux de pauvreté (2022)



MISSION 2

Animation de la vie associative

Réseau d'associations adhérentes

Développement de la vie associative

Réseau d'associations adhérentes

89

Associations adhérentes

En 2025, ce sont 89 associations qui composent le réseau de l'Udaf des Vosges, représentant 7 097 adhérents et 16 759 suffrages familiaux.

Ce réseau, riche et diversifié, rassemble des structures engagées autour d'un objectif commun : la défense des intérêts matériels et moraux des familles.

Malgré une légère diminution du nombre d'associations et d'adhérents par rapport à 2024, l'Udaf poursuit son travail d'animation et de structuration du tissu associatif local, en maintenant un lien étroit avec ses membres et en accompagnant leurs évolutions.

Le réseau continue également de se renouveler et de s'adapter aux réalités du terrain, notamment face aux enjeux de mobilisation bénévole et aux transformations des besoins des familles.

Le mouvement familial
sur le département des
VOSGES

ADAPEI 88

243 Adhérents

Accompagne les familles en situation de handicap intellectuel en favorisant leur inclusion



Adapei88

ADAVIE

29 Adhérents

Ecoute, conseils et accompagnement aux personnes âgées, en situation de handicap, aux familles et aux jeunes



ADMR

292 Adhérents

36 Associations

Large panel de services de proximité



ADMR

APEDYS 88

34 Adhérents

Aide les parents, enfants et adultes porteurs de trouble Dys



APF France handicap 88

110 Adhérents

Défense et représentation des personnes handicapées et de leur famille



APF France handicap

Mathilde et ses Amis

50 Adhérents

Association de familles concernées par le handicap invisible TND, TSA, TDAH...



Mathilde et ses Amis Association de familles

MFR

1013 Adhérents

6 Associations

Etablissements de formation et d'éducation pour jeunes et adultes



FAMILLES RURALES

590 Adhérents

9 Associations

Actions pour les familles



FAVEC

402 Adhérents

Accompagnement des veuves, veufs et orphelins



FRANCE ALZHEIMER

241 Adhérents

Soutien des malades et familles touchés par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées



UNAFAM

120 Adhérents

Accueil, soutien et information aux familles ayant un de leurs proches en situation de handicap psychique



unafam



« Unis par des valeurs, portées par l'action collective : notre réseau associatif fait vivre la solidarité au cœur des territoires. »

Les associations familiales sur le département des **VOSGES**



AF des familles du territoire de Rambervillers
535 Adhérents



AF Basse sur le Rupt
87 Adhérents



AF La Bresse
300 Adhérents



AF Bruyères
37 Adhérents



AF Crainvilliers
9 Adhérents



AF Darney
57 Adhérents



AF Deyvillers
13 Adhérents



AF Dogneville
80 Adhérents



AF Dommartin lès Remiremont
262 Adhérents



AF Durbion (AIFD)
108 Adhérents



AF Eloyes
86 Adhérents



AF Epinal et environs
532 Adhérents



AF et loisirs de Jeuxy
35 Adhérents



AF Gironcourt sur Vraine
32 Adhérents



AF Hadol et environs
131 Adhérents



AF Lépages sur Vologne
183 Adhérents



AF Mirecourt
119 Adhérents



AF Neufchâteau
30 Adhérents



AF Nomexy
6 Adhérents



AF Raon-l'Étape
23 Adhérents



AF Rochesson
28 Adhérents



AF Saint-Amé - Le Syndicat
110 Adhérents



AF Saint-Dié
604 Adhérents



AF Sapois - La Sapoisienne
39 Adhérents



AF Saulxures sur Moselotte
108 Adhérents



AF Tendon - Faucompierre
119 Adhérents



AF Thiéfosse
117 Adhérents



AF Uriménil et environs
36 Adhérents



AF Vagney
96 Adhérents



AF Vittel
51 Adhérents

AF Thaon les Vosges

Association dissoute en 2025



Développement de la vie associative

Une dynamique confirmée et renforcée en 2025

En 2025, l'Udaf des Vosges a poursuivi et amplifié la dynamique engagée en faveur du développement de la vie associative. Portée par **Emeline GEOFFROY**, chargée de l'animation de la vie associative, cette mission s'est inscrite dans une démarche de proximité, d'écoute et d'adaptation aux réalités du terrain.

S'appuyant notamment sur les enseignements du diagnostic réalisé en 2024, l'Udaf a consolidé ses actions afin de mieux répondre aux attentes des associations familiales, soutenir leurs initiatives et accompagner leur évolution.

Une animation de réseau renforcée et plus visible

Tout au long de l'année, l'Udaf a affirmé son rôle d'animation du réseau associatif en favorisant les échanges, en relayant les initiatives locales et en valorisant les actions menées par les associations adhérentes.

La lettre électronique bimestrielle « Les Actualités de l'Udaf88 » a été un outil précieux pour :



*Diffuser les actualités
du réseau associatif*



*Mettre en lumière les événements et
projets portés par les associations*



*Renforcer la visibilité des actions locales
auprès des familles et des partenaires*

+ 30

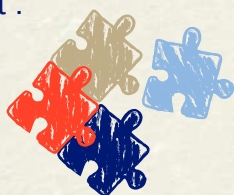
*Actualités du réseau
relayées en 2025*

Cette communication régulière a contribué à maintenir le lien entre les associations et à renforcer le sentiment d'appartenance au réseau familial.

Une mission portée collectivement

Le développement de la vie associative repose avant tout sur une approche humaine fondée sur l'écoute, la confiance et la coopération.

Cette mission ne repose pas uniquement sur une salariée, mais sur un véritable travail d'équipe associant :



- *Emeline GEOFFROY, Chargée de l'animation de la vie associative*
- *Juliette VILLAIN, Chargée de la communication*
- *Coralie RAGUE, Conseillère Juridique*
- *Armelle PERNY, Secrétaire Générale.*

Par leurs compétences, leurs appuis et leurs engagements, chacune contribue au développement et à la vitalité du réseau associatif.

Une présence active sur le territoire en 2025

Au cours de l'année 2025, Emeline GEOFFROY a participé à de nombreuses rencontres et actions de terrain :

- visite de l'Association Familiale de Dogneville
- visite de l'Association Familles Rurales de Neufchâteau
- visite de la MFR de Saulxures-sur-Moselotte
- participation à la fête de Noël de France Alzheimer 88
- participation à l'assemblée générale d'APF France Handicap – Délégation des Vosges
- rencontre de la ludothèque d'Épinal portée par l'Association des Familles d'Épinal
- participation au ciné-débat « Différente » organisé par les associations Mathilde et ses amis, Asperger Vosges et GEM Autisme Vosges
- participation à la Bourse aux Jobs d'été 2025
- rencontre et présentation avec l'UNAFAM 88
- rencontre et présentation de l'association Odile en bonne santé
- participation au forum « Pouvoir d'achat, pouvoir agir » à Vincey
- rencontre et présentation lors du Conseil d'Administration de la Fédération ADMR
- participation au forum « Associations en fête » d'Épinal
- rencontre des mouvements familiaux à l'Udaf



Ces rencontres et temps d'échanges témoignent de la volonté de l'Udaf d'être au plus près des acteurs locaux, d'écouter leurs besoins et de valoriser les initiatives qui font vivre la solidarité et les familles dans les Vosges

Focus sur la rencontre des mouvements familiaux à l'Udaf *Faire réseau pour mieux accompagner les familles*

En novembre 2025, l'Udaf des Vosges a réuni plusieurs de ses associations adhérentes pour un temps d'échanges consacré aux réalités de terrain et aux enjeux communs rencontrés par les familles. Cette rencontre a permis à chaque mouvement de présenter ses actions, de mieux connaître les missions des autres associations et d'identifier de nouvelles pistes de coopération.

Au-delà des échanges, ce rendez-vous a confirmé l'importance de créer des espaces de dialogue entre les acteurs associatifs.

En favorisant l'interconnaissance, le partage d'expériences et la construction de projets communs, l'Udaf renforce la complémentarité du réseau familial au service des familles vosgiennes.

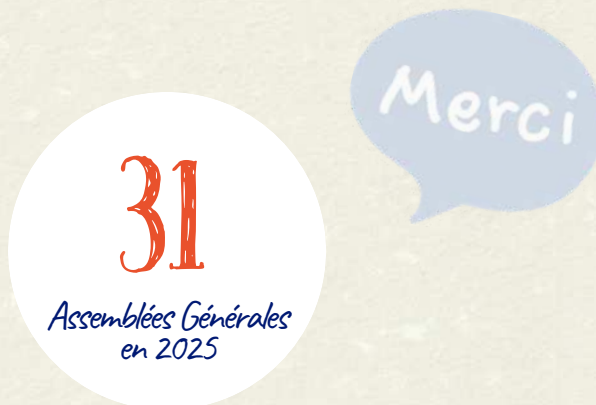


L'engagement précieux des administrateurs ambassadeurs

En 2025, les administrateurs ambassadeurs ont représenté l'Udaf des Vosges lors de nombreuses assemblées générales d'associations adhérentes. (CF page 14)

L'Udaf les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur présence auprès des associations :

- Sylvie CONRAUX
- Evelyne FOURCAULX-VILLAUME
- Martine HATTON
- Olivier BOGARD
- Anne CAPRON
- Monique VAUTHIER
- Elisabeth HACHET
- Marie-Chantal SCHNEIDER
- Jacqueline BEDEZ-STOUVENEL



Une implication également au niveau national avec l'Unaf

L'Udaf des Vosges a également pris part à plusieurs temps d'échanges et travaux portés par l'Unaf :

- *Le 23 janvier 2025 : participation d'Emeline & Juliette à la rencontre nationale des communicants à Paris (Unaf)*
- *Participation d'Emeline au groupe de travail de la Commission de contrôle « Visites sur site »*
- *Le 13 octobre 2025 : participation d'Emeline au webinaire de la Commission de contrôle « Visites sur site » avec partage d'expérience de l'Udaf des Vosges*
- *Le 4 décembre 2025 : participation d'Emeline et Juliette à la journée nationale d'échanges sur le thème « Faire vivre et transmettre la culture bénévole » à Paris*

Une mission essentielle au service des familles

En 2025, l'animation de la vie associative a ainsi confirmé son rôle essentiel dans le soutien aux associations familiales et dans le renforcement du lien social sur le territoire vosgien.

Grâce à une présence de terrain renforcée, à des outils de communication adaptés et à une dynamique collective mobilisant salariées et administrateurs, l'Udaf des Vosges poursuit son engagement pour :



Accompagner les associations dans leurs projets



Renforcer leur ancrage local



Faire vivre les valeurs du mouvement familial dans les Vosges



MISSION 3

Porte-parole des familles

La représentation familiale

Plaidoyer

La représentation familiale

Porter la voix des familles depuis 1945

Depuis sa création en 1945, l'Udaf des Vosges est investie d'une mission unique : représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics et des organismes chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

Au fil des décennies, les représentants familiaux ont accompagné les grandes évolutions de la société vosgienne.

Présents dans les organismes de protection sociale, les établissements de santé, les instances liées à l'enfance, au logement, à l'accès aux droits, au budget ou encore à l'autonomie, ils contribuent à faire entendre les réalités vécues par les familles et à défendre leurs intérêts.

À l'occasion des 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf, retour sur quelques étapes marquantes de cette mission historique, qui demeure aujourd'hui plus que jamais au cœur de notre action.



18 Janvier 1946

Premières représentations officielles à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale avec :

- Roger HOCHARD
- François RAGUÉ

À l'occasion des 80 ans de l'Udaf des Vosges, il est important de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à faire entendre la voix des familles bien au-delà de notre département. Parmi eux, Roland ÉTIENNE demeure l'une des figures les plus marquantes de l'histoire de la représentation familiale vosgienne.

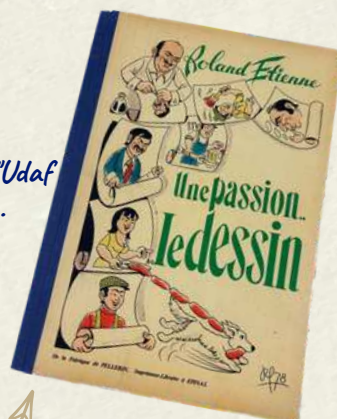
Dates clés d'un représentant familial engagé

- 1946 : Administrateur de la CAF des Vosges
- 1957 : Administrateur puis vice-président de l'Udaf des Vosges
- 1962 : Administrateur de l'Unaf
- 1963 : Président de la CAF des Vosges
- 1969 à 1979 : Représentant des familles au Conseil économique et social
- 1978 à 1980 : Président de l'Udaf des Vosges
- 1978 : Vice-président de l'Unaf

Par son engagement local et national, Roland ÉTIENNE a contribué à faire rayonner l'Udaf des Vosges et à porter la voix des familles dans les plus hautes instances de représentation.

« Une personnalité d'envergure nationale qui resta toujours à l'écoute des familles vosgiennes. »

Passionné de dessin, Roland ÉTIENNE a également publié un recueil de croquis, témoignant de son regard attentif sur les paysages, le patrimoine et la vie quotidienne vosgienne.



Une mission toujours au cœur de notre action

En 2025, les représentants familiaux de l'Udaf des Vosges ont poursuivi leur engagement au sein des principales instances départementales. Par leur présence et leur participation aux travaux de ces organismes, ils portent la voix des familles vosgiennes et contribuent à faire prendre en compte leurs réalités dans les décisions publiques.

Agir au plus près des réalités sociales



Moderniser la représentation familiale



En 2025, l'Udaf des Vosges a déployé Rézo Contributions, l'outil national développé par l'Unaf pour assurer un meilleur suivi de la mission de représentation familiale. Il permet de recenser le temps consacré aux mandats, les réunions suivies, les sujets abordés et les positions défendues au nom des familles, afin de mieux valoriser l'engagement des représentants familiaux.

Des ressources pour agir



Afin d'accompagner les représentants familiaux dans leurs missions, l'Udaf met à leur disposition de nombreuses ressources : site « Défendre les familles », newsletter et lettres thématiques de l'Unaf, guides, dossiers d'expertise, publications de l'Observatoire des Familles et lettre électronique de l'Udaf. La Commission des représentants familiaux complète cet accompagnement en favorisant les échanges d'expériences et le partage d'informations entre représentants.

Nos représentations par domaine



PRESTATIONS - DROIT DES FAMILLES

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS)
- Comité Départemental des Services aux Familles des Vosges (CDSF)
- Mutualité Sociale Agricole Lorraine (MSA)

89

Réunions en 2025



ENVIRONNEMENT - LOGEMENT - TRANSPORT

- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Caisse d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) :
 - de la CAE
 - d'Épinal
 - de Saint Dié
 - d'EVODIA
 - du SICOVAD
- Commission départementale de dépannage sur voies express
- Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR)
- Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe des GTI
- Comité Départemental d'Évaluation des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Comité départemental de médiation (loi DALO)
- Comité de pilotage de l'organisme indépendant des producteurs de boues et d'effluents urbains des Vosges
- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)
- Comité Ressources en Eau (CRE)
- Comité responsable du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)
- Épinal Habitat
- Vosgelis

63

Réunions en 2025



CONSOMMATION - BUDGET - ECONOMIE

- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Commission Départementale de surendettement des particuliers et des familles
- Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
- Conseil Départemental d'Inclusion Financière (CDIF)
- Comité Local des Usagers Particuliers des Fiances Publiques
- Comité Local des Usagers Particuliers de la Préfecture
- Jury chargé de la délivrance du diplôme funéraire
- Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)

6

Réunions en 2025



PARENTALITÉ - ENFANCE - ÉDUCATION

- Commission d'Agrément des Candidats à l'Adoption
- Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)
- Conseil des Familles et Pupilles de l'État

38

Réunions en 2025



SANTÉ - HANDICAP - VIEILLESSE

- Centre Hospitalier Emile Durkheim (CDU - CS)
- Centre Hospitalier de Remiremont (CDU - CS)
- Centre Hospitalier de Vittel/Neufchâteau (CDU)
- Commission Accessibilité et Inclusion
- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA - CSMS)
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Contrats Locaux de Santé (CLS) CAE - Pays de Remiremont
- HAD Épinal (CDU)
- Hôpital de Mirecourt (CDU)
- Hôpital local de Bruyères (CDU - CS)
- Hôpital local de Châtel/Moselle (CDU - CS - CVS)

86

Réunions en 2025



COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉ

- Assises Départementales de l'Insertion
- Conseil Départemental de L'Accès aux Droits (CDAD)
- Conseil Scientifique du Laboratoire de la Ruralité

7

Réunions en 2025

Nouvelle représentation en 2025

Laboratoire de la ruralité



En 2025, l'Udaf des Vosges a été invitée à rejoindre le Conseil Scientifique du Laboratoire de la ruralité « Rur'agilité ».

Cette instance réunit des universitaires, chercheurs et acteurs de terrain afin d'éclairer les décisions publiques et d'accompagner les réflexions sur l'avenir des territoires ruraux vosgiens.

À travers son Observatoire des Familles, son réseau associatif et sa connaissance des réalités locales, l'Udaf apporte un regard complémentaire centré sur les familles. Les échanges portent notamment sur des enjeux majeurs pour les habitants : accès aux services, mobilité, vieillissement de la population, maintien du lien social ou encore accès aux droits dans un contexte de transition numérique.

Cette nouvelle représentation illustre la reconnaissance de l'expertise de l'Udaf et renforce sa capacité à faire entendre la voix des familles dans les réflexions conduites sur l'avenir des ruralités vosgiennes.

Plaidoyer

Porter la voix des familles et faire entendre leurs préoccupations

En 2025, l'Udaf des Vosges a renforcé sa mission de représentation des familles en portant auprès des élus, des institutions et des médias, les préoccupations exprimées sur le terrain. À travers son réseau de près de 90 associations familiales, ses services et sa participation aux instances départementales, elle observe les difficultés rencontrées par les familles et contribue à faire évoluer les réponses publiques.



Aidants familiaux

Un besoin croissant de reconnaissance et de répit

Le vieillissement de la population, l'augmentation des situations de handicap et de perte d'autonomie conduisent un nombre croissant de familles à assumer un rôle d'aidant. Pourtant, beaucoup connaissent mal leurs droits et les dispositifs de soutien existants.

Afin de faire entendre leurs besoins, l'Udaf des Vosges est intervenue lors de l'atelier législatif consacré au répit des aidants organisé par le député Stéphane VIRY. Elle a également été sollicitée par Vosges Matin pour apporter son expertise dans le cadre d'un dossier consacré aux aidants familiaux.



Message porté :

*Reconnaître pleinement le rôle des aidants
et leur garantir un accès effectif au répit*



Politiques familiales

Des dispositifs parfois trop complexes pour les familles

Les familles expriment régulièrement leurs difficultés à comprendre l'organisation des dispositifs existants, à identifier les bons interlocuteurs ou à accéder aux aides auxquelles elles ont droit. Une situation qui peut freiner l'accès aux droits et décourager certaines démarches.

Afin de faire remonter ces réalités de terrain, l'Udaf des Vosges a rencontré le député Stéphane VIRY et plaidé pour des politiques familiales plus lisibles, une meilleure coordination des acteurs et une information plus accessible.

Message porté :

Les dispositifs existent, mais ils doivent être plus compréhensibles, plus visibles et mieux coordonnés.



Santé

Préserver l'égalité d'accès aux soins

Les familles rurales sont particulièrement sensibles à l'éloignement progressif de certains services de santé. Les difficultés de mobilité, le vieillissement de la population et les inégalités territoriales peuvent constituer des freins à la prévention et à l'accès aux soins.

C'est dans ce contexte que l'Udaf des Vosges a pris position contre la fermeture annoncée de la cellule de dépistage du cancer à Épinal. Elle a rappelé que la prévention constitue un enjeu majeur de santé publique et que la proximité des services reste une condition essentielle pour garantir l'égalité entre les citoyens.



Message porté :

Maintenir une offre de prévention et de santé accessible à toutes les familles, quel que soit leur lieu de résidence

Politiques familiales

Faire remonter les attentes des familles auprès de la CNAF

À l'occasion de la visite de la Présidente de la CNAF dans les Vosges, l'Udaf a relayé plusieurs préoccupations exprimées par les familles concernant les évolutions de la politique familiale. Les échanges ont notamment porté sur la petite enfance, la réforme du Complément Mode de Garde, la place des jeunes et le futur congé de naissance.

L'Udaf a également rappelé l'importance des dispositifs de prévention des fragilités économiques, en particulier pour les familles monoparentales et les jeunes adultes.



Message porté :

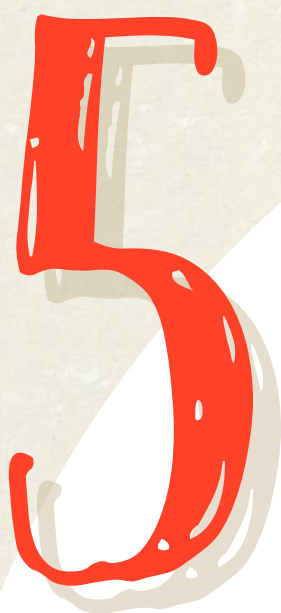
Veiller à ce que les évolutions des politiques familiales répondent concrètement aux besoins des familles

Une parole familiale fondée sur l'observation du terrain

À travers ces différentes interventions, l'Udaf des Vosges a exercé sa mission de porte-parole des familles en faisant remonter les réalités vécues sur le territoire.

En donnant une visibilité à ces préoccupations auprès des décideurs et du grand public, l'Udaf contribue à faire entendre la voix des familles vosgiennes et à promouvoir des politiques plus proches de leurs réalités.





MISSION 4

Services au familles

Médaille de l'enfance et des familles

Point Conseil Budget

Point Info Famille

Défense des consommateurs

Soutien à la parentalité numérique

Actions jeunes aidants

Médaille de l'enfance et des familles

Une mission historique confiée aux Udaf

Si cette distinction est plus ancienne que notre institution, son histoire est intimement liée à celle des familles françaises et à leur place dans la société.

Créée en 1920 sous le nom de Médaille de la Famille Française, cette distinction est née dans le contexte de l'après Première Guerre mondiale afin d'honorer les mères de familles nombreuses et de reconnaître leur contribution à l'éducation des enfants et à la reconstruction du pays.

Pendant plusieurs décennies, elle était attribuée selon trois grades en fonction du nombre d'enfants élevés :



27 545

Médailles attribuées dans les Vosges entre 1920 et 2025

2022 : une médaille qui évolue avec la société

La réforme de 2022 marque une étape importante dans l'histoire de la distinction. La Médaille de la Famille Française devient la Médaille de l'Enfance et des Familles, traduisant l'évolution des modèles familiaux et des formes d'engagement reconnues par la société.

Au-delà des familles nombreuses, elle valorise désormais les personnes dont l'action contribue de manière remarquable à l'accompagnement, à l'éducation ou à la protection des enfants et des familles.

24 mai 2025



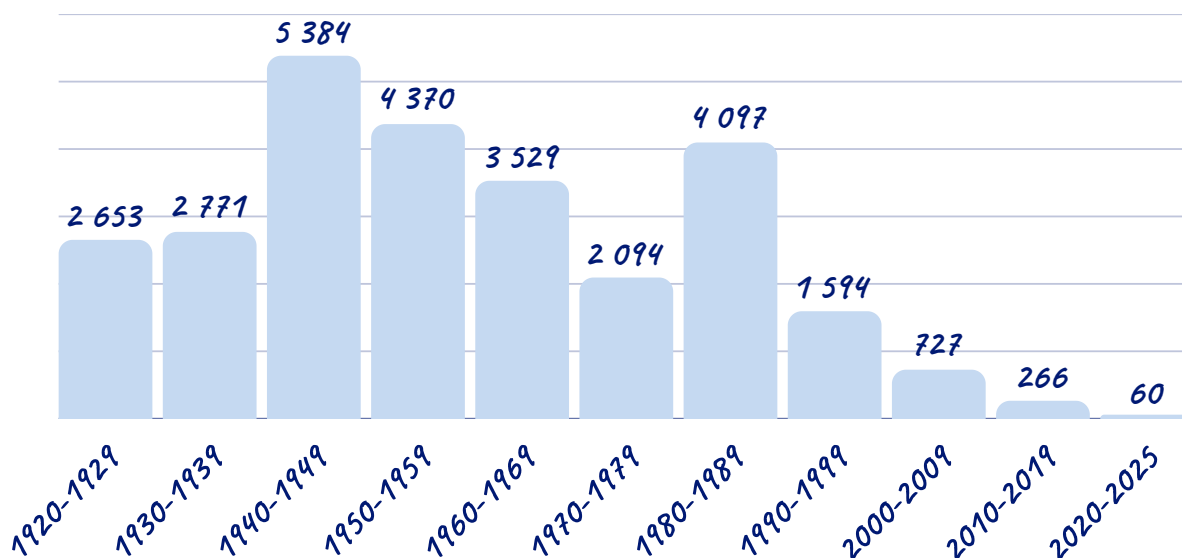
1
Médailles attribuées en 2025



À l'occasion de la Fête des Mères, une cérémonie a été organisée par la Ville d'Épinal en présence de la Présidente de l'Udaf afin de mettre à l'honneur quatre récipiendaires spinaliennes pour leur engagement familial remarquable.

Quand les chiffres racontent l'évolution des familles

Évolution du nombre d'attributions par décennie depuis 1920



1942
1 634
médailles

1946
25
médailles

L'année 1942 demeure l'année record. À l'inverse, les années 1945 et 1946 enregistrent une forte baisse des attributions en raison des conséquences de la Seconde Guerre mondiale et de la période de reconstruction.

Dès 1947, les attributions reprennent à un rythme soutenu avec 557 médailles, puis près de 1 000 en 1948, marquant le retour progressif à la vie civile.

Pourquoi moins de médailles aujourd'hui ?

- Baisse de la natalité et diminution du nombre de familles nombreuses.
- Évolution des modèles familiaux depuis le début du XX^e siècle.
- Une distinction souvent méconnue du grand public.
- Moins de dossiers présentés par les familles et les collectivités.



1979 – Mme Simone BERNET reçoit à l'Élysée la Médaille d'or de la Famille française des mains de Mme Anne-Aymone GISCARD D'ESTAING, en présence de Simone VEIL, alors Ministre de la Santé et de la Famille.



Point Conseil Budget

*Un accompagnement budgétaire de proximité
pour prévenir la précarité*

Le Point Conseil Budget de l'Udaf des Vosges est un service d'information, de conseil et d'accompagnement destiné aux personnes rencontrant des difficultés financières ou souhaitant améliorer la gestion de leur budget.

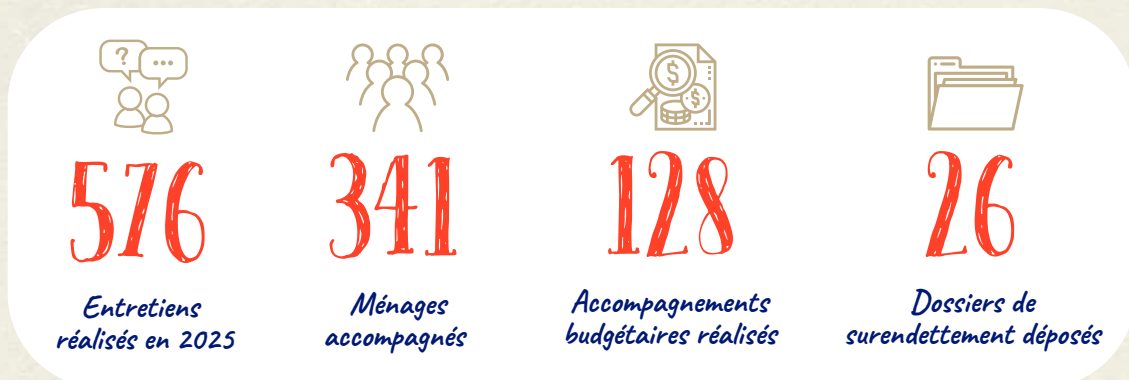
Ouvert à tous, il propose une écoute personnalisée, des conseils adaptés à chaque situation, un accompagnement dans les démarches liées au surendettement ainsi qu'un soutien dans la gestion budgétaire du quotidien.

Dans un contexte économique marqué par l'augmentation du coût de la vie et la persistance des fragilités financières, le Point Conseil Budget a poursuivi en 2025 sa mission de prévention et d'accompagnement auprès des habitants du territoire vosgien.



Une activité soutenue

L'année 2025 se caractérise par une activité particulièrement importante, traduisant un besoin croissant d'accompagnement budgétaire.



La volonté d'améliorer sa gestion budgétaire demeure le premier motif de sollicitation du service. Cette évolution confirme le rôle croissant du PCB comme outil de prévention, au-delà de la seule prise en charge des situations de surendettement.

L'objectif du service n'est pas uniquement d'accompagner les situations les plus dégradées, mais également d'intervenir en amont afin d'éviter l'aggravation des difficultés financières. Le travail réalisé autour de la gestion budgétaire, de l'ouverture des droits, de la négociation avec les créanciers ou encore de la réorganisation des dépenses permet régulièrement d'éviter le recours à la procédure de surendettement.



Point d'attention sur les publics

50,10%

*des personnes accompagnées
sont en emploi*

Cette donnée confirme que les difficultés financières ne touchent pas exclusivement les ménages les plus précaires ou éloignés de l'emploi. De nombreux salariés rencontrent aujourd'hui des difficultés liées à l'augmentation des dépenses contraintes, aux crédits en cours ou à des événements de vie fragilisant leur équilibre budgétaire.

64

*familles monoparentales
accompagnées*

Les personnes seules et les familles monoparentales figurent également parmi les publics les plus représentés. Avec 64 familles monoparentales accompagnées au cours de l'année, cette catégorie demeure particulièrement exposée aux tensions budgétaires. L'absence d'un second revenu, associée aux charges liées à l'éducation des enfants, constitue souvent un facteur de vulnérabilité financière.

Le développement du Point Conseil Budget numérique

396

entretiens à distance
en 2025

Le Point Conseil Budget numérique poursuit son développement et répond à une demande croissante des usagers.

Cette modalité d'accompagnement permet de proposer une réponse plus souple et accessible aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement, des contraintes professionnelles ou souhaitant bénéficier d'un accompagnement à distance.



Une présence numérique au service de la prévention

Afin de toucher un public plus large, le Point Conseil Budget diffuse régulièrement des conseils pratiques sur la gestion budgétaire via le site internet de l'Udaf, ses réseaux sociaux et sa lettre électronique. Ces contenus permettent de sensibiliser les familles aux bonnes pratiques budgétaires et de faire connaître les ressources mobilisables en cas de difficulté.



11 conseils budgétaires diffusés en 2025

En 2026, le Point Conseil Budget franchit une nouvelle étape avec la création de vidéos pédagogiques consacrées au budget et à la gestion financière du quotidien, diffusées sur les réseaux sociaux de l'Udaf.

@UdafdesVosges



Renforcement de la présence territoriale et des partenariats

L'année 2025 a également été marquée par le développement de l'offre de proximité.

À la suite d'un travail partenarial associant la FMS, la MSVS et le PETR, une permanence du Point Conseil Budget a été mise en place au sein de la France Services de Charmes. Cette nouvelle permanence permet de renforcer l'accès au service pour les habitants du territoire et s'inscrit pleinement dans la démarche d'aller-vers portée par l'Udaf.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Le PCB poursuit également son engagement au sein du dispositif Traversier. La signature d'une convention avec le Traversier PEP Lor'Est renforce sa présence dans les territoires les plus éloignés. Ces actions facilitent la rencontre directe avec les habitants des zones rurales.



La consolidation des partenariats avec plusieurs acteurs institutionnels, notamment la CAF des Vosges et le CDAD, permet d'améliorer le repérage des situations de fragilité et de favoriser une orientation plus rapide des ménages en difficulté.

En 2025, la Caf des Vosges a apporté son soutien financier au Point Conseil Budget, contribuant ainsi au développement de cette mission de prévention budgétaire au bénéfice des familles vosgiennes.

Des actions collectives au service de la prévention



Service National Universel : animation d'ateliers budgétaires avec la Banque de France



Intervention auprès des salariés en insertion de la Légumerie de Xertigny



Forum « Pouvoir d'achat, pouvoir d'agir » organisé à Vincey par la FMS animation du jeu « mes questions d'argent »



Interventions lors des formations civiques



Interventions tout au long de l'année lors de divers salons et forums professionnels

Ces actions permettent de sensibiliser des publics variés aux questions budgétaires et de faire connaître les ressources mobilisables en cas de difficulté.

L'Udaf et les familles face aux défis financiers

Bien avant la création du Point Conseil Budget en 2020, l'Udaf des Vosges s'est engagée pour défendre le pouvoir d'achat et la protection économique des familles. Des études sur le budget des ménages aux actions de prévention du surendettement, cette préoccupation constitue un fil conducteur de son action depuis plusieurs décennies.

1992

Colloque départemental sur « La Maîtrise du Budget Familial » et édition d'une plaquette tirée à 3 000 exemplaires – une première prise de position forte sur les finances des familles vosgiennes



1996

Plaidoyer dans l'Est Républicain sur le pouvoir d'achat des familles



2000

Exposition itinérante sur le surendettement et lancement du guide budgétaire jeunes « Je compte sur moi, je compte chaque mois »



2024

L'Udaf des Vosges lance Mon Carnet Budget, un guide pédagogique destiné à favoriser l'autonomie budgétaire et la prévention des difficultés financières



Point Info Famille

*Un service d'information juridique au cœur
des fragilités du quotidien*



Le Point Info Famille est un service d'information juridique de proximité qui accueille, informe et oriente les familles confrontées à des questions liées à leur vie quotidienne.

Gratuit et accessible à tous, il constitue un premier point d'appui pour mieux comprendre ses droits, ses démarches et les dispositifs existants.

Au-delà des demandes d'information, les sollicitations traduisent fréquemment des situations de tension :

- Séparation
- Difficultés budgétaires
- Impayés
- Incompréhension des démarches
- Sentiment d'isolement face aux institutions
- Accumulation de procédures

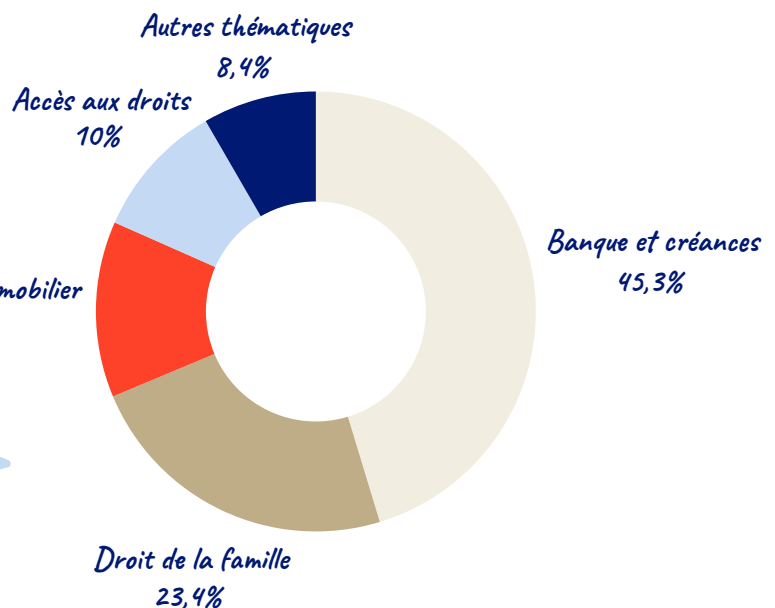
Le Point Info Famille constitue ainsi un lieu de repère et de clarification pour des publics confrontés à des démarches parfois devenues illisibles.



479
demandes traitées
en 2025

Répartition des sollicitations en 2025

Logement / droit immobilier
12,9%



L'année 2025 confirme la progression des problématiques financières parmi les demandes adressées au Point Info Famille. Cette évolution reflète une fragilisation croissante des ménages et des situations où les difficultés juridiques et économiques sont étroitement liées.

Avec 479 demandes traitées, le Point Info Famille confirme son rôle de repère pour les familles mais également pour les professionnels du territoire, qui le sollicitent régulièrement pour son expertise juridique de premier niveau et sa connaissance des dispositifs existants.

Des situations de plus en plus imbriquées

Les demandes adressées au Point Info Famille dépassent souvent le cadre d'une simple question juridique. Derrière une difficulté bancaire ou administrative peuvent se révéler des problématiques familiales, sociales ou économiques plus larges : séparation, perte d'emploi, difficultés d'accès aux droits ou encore risque de perte de logement.

Le service joue alors un rôle essentiel d'analyse, d'accompagnement et d'orientation afin d'aider les familles à comprendre leurs situations, identifier les démarches à engager et mobiliser les partenaires compétents.

Informier pour prévenir

Face à la complexité croissante des démarches administratives et juridiques, de nombreuses difficultés pourraient être évitées grâce à une information claire et accessible en amont. La prévention constitue ainsi un levier essentiel pour permettre aux familles de mieux connaître leurs droits, d'anticiper certaines situations et d'engager les démarches adaptées au bon moment.

Dans cette optique, l'Udaf des Vosges a lancé en 2025 la rubrique « Le saviez-vous ? », diffusée sur son site internet, ses réseaux sociaux et sa lettre électronique. Cette nouvelle série de contenus propose des conseils pratiques et des informations juridiques vulgarisées sur des problématiques concrètes du quotidien.

Trois publications ont été réalisées en 2025,



Une mission qui traverse les générations

Si les problématiques rencontrées par les familles ont profondément évolué au fil des décennies, la vocation du service reste inchangée : offrir une information fiable, accessible et de proximité. Derrière l'actuel Point Info Famille se cache une histoire de près de 40 ans d'engagement au service des Vosgiens.



1986 – 1990 : SVP Familial

Un premier service d'information destiné à répondre aux questions du quotidien et à orienter les familles vers les interlocuteurs adaptés.



1990 – 2004 : Famille Conseil 88

Le service se structure et renforce son accompagnement juridique et administratif pour répondre à des demandes de plus en plus diversifiées.



Depuis 2004 : Point Info Famille

Le service intègre le dispositif national des Points Info Famille impulsé par la DGCS et renforce sa mission d'information, de conseil et d'orientation des familles.

Défense des consommateurs

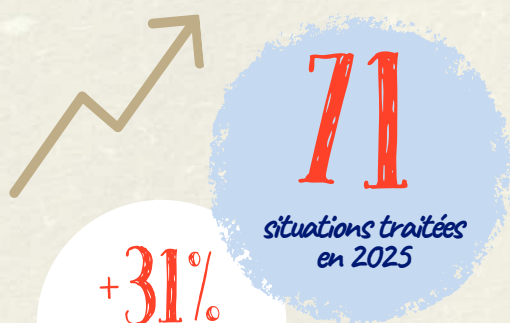
Ce service gratuit s'adresse à tout consommateur confronté à un litige avec un professionnel.

Depuis 1975, l'Udaf est agréée par l'État pour exercer des missions de défense des consommateurs. Ce service, permet d'accompagner les usagers dans leurs litiges de consommation, en leur apportant une information juridique fiable, un appui dans la résolution amiable des conflits et une orientation vers les dispositifs compétents.

Des situations de plus en plus complexes

En 2025, les consommateurs ont de plus en plus souvent sollicité le service après avoir entrepris des démarches restées sans résultat. Les dossiers traités concernent des montants plus importants et impliquent fréquemment plusieurs interlocuteurs (fournisseur, sous-traitant, plateforme, assureur, etc.), rendant leur résolution plus complexe.

Une hausse d'activité



+31%
vs 2024
(54 situations)

13%

Des dossiers ont nécessité la
saisine d'un médiateur
(proportion en hausse, signe de
litiges plus difficiles à résoudre
directement.)

Typologie des litiges

Énergie



- Erreurs de facturation importantes
- Régularisations élevées

Automobile



- Litiges après achat
- Réparations contestées
- Garanties non appliquées

Banques



- Contestation de frais
- Opérations frauduleuses
- Difficultés liées aux crédits

Assurances



- Refus d'indemnisation
- Hausse des primes
- Résiliations automatiques

Voyages



- Remboursements non effectués
- Annulations
- Litiges avec plateformes de réservation

Constats

Les sollicitations ne portent plus principalement sur des litiges du quotidien mais sur des postes de dépenses structurants : énergie, assurances, banque, automobile. Cette évolution traduit une inquiétude croissante face à des dépenses contraintes qui pèsent fortement sur le budget des ménages.

En 2025, le service contribue à sécuriser les parcours financiers des ménages, à éviter des situations de rupture et à rendre lisibles des démarches souvent opaques.

Soutien à la parentalité numérique

Le numérique au service de l'inclusion



Inscrite dans la démarche nationale « P@rents, parlons numérique » portée par l'Unaf, l'action menée par l'Udaf des Vosges aux côtés de l'association APEDYS 88 s'inscrit dans le cadre de sa convention d'objectifs consacrée à la parentalité numérique. Elle vise à accompagner les familles, les enfants et les professionnels dans la découverte et l'utilisation d'outils numériques de compensation.

Cette action permet de :

- Sensibiliser les familles aux outils numériques de compensation
- Accompagner les enfants et adolescents dans leurs usages quotidiens
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Former les professionnels aux outils numériques adaptés
- Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes concernées par les troubles DYS

Bilan 2025

10

ateliers de mises en situations

Les ateliers constituent le cœur du dispositif. Ils permettent aux familles, aux enfants, aux professionnels et aux accompagnants de découvrir concrètement les logiciels, applications et matériels numériques facilitant les apprentissages et compensant certaines difficultés liées aux troubles DYS.

254

participants distincts



22

actions et rencontres professionnelles

Ces temps d'échanges ont permis de sensibiliser les professionnels de l'éducation, de l'animation, du handicap et de l'accompagnement aux usages positifs du numérique et aux outils de compensation existants. Les interventions réalisées auprès des médiathèques, établissements scolaires, AESH, associations et partenaires contribuent également à mieux faire connaître les ressources disponibles et à favoriser l'orientation des familles vers les dispositifs adaptés.



5 manifestations départementales

L'action a été présentée lors de plusieurs événements majeurs organisés sur le territoire :

- Journée Handicaps en fête – Thaon
- Festival Jeunesse – Bruyères
- Journées des Dys – Remiremont
- Journée de la neurodiversité – Gérardmer
- HandiVosges

Ces manifestations ont permis de sensibiliser un large public aux troubles Dys, aux solutions numériques existantes et aux ressources mobilisables pour les familles.

visiteurs sensibilisés
+ 500

2 actions de formation

Des temps de formation consacrés au TDAH et aux compétences psychosociales ont été proposés afin de renforcer les connaissances des professionnels, bénévoles et accompagnants intervenant auprès des enfants et des familles.



Des familles satisfaites et mieux accompagnées

Les retours recueillis auprès des participants témoignent de l'intérêt concret de ces actions. Les ateliers sont particulièrement appréciés pour leur approche pratique et les solutions immédiatement utilisables qu'ils proposent.

Les familles soulignent l'intérêt de pouvoir mieux comprendre les troubles DYS, découvrir des outils adaptés à leur situation et échanger avec d'autres parents confrontés aux mêmes difficultés.

Les professionnels mettent quant à eux en avant la meilleure connaissance des outils numériques de compensation et leur utilité pour favoriser l'autonomie des enfants et sécuriser leurs parcours scolaires.

Au-delà des ateliers, APEDYS 88 poursuit son rôle d'information, d'orientation et d'accompagnement des familles tout au long de l'année. L'association contribue également à développer un réseau de partenaires mobilisés autour des enjeux d'inclusion et d'accessibilité numérique.

Des outils pour expérimenter avant d'investir

Afin de compléter les ateliers, l'Udaf des Vosges a financé en 2025 l'acquisition de nouveaux outils numériques de compensation.

3

prêts de matériel
réalisés en 2025

Les nouveaux outils 2025

Les stylos lecteurs



Matériel facilitant l'utilisation du clavier

Mis à disposition par l'association APEDYS 88, ces équipements peuvent être testés ou prêtés temporairement aux familles afin de vérifier leur adéquation aux besoins de l'enfant avant un achat ou une éventuelle prise en charge.

Le label « P@rents, parlons numérique »

Créé par l'État et piloté par l'Unaf avec le soutien de la CNAF et de la DGCS, le label « P@rents, parlons numérique » vise à identifier, soutenir et valoriser les actions locales de soutien à la parentalité numérique.



Aux côtés de la CAF des Vosges, l'Udaf a contribué à l'examen de la recevabilité des projets présentés par les acteurs locaux souhaitant obtenir cette reconnaissance.

En 2025, quatre actions ont été proposées à la labellisation :

- la Ligue de l'Enseignement des Vosges
- le Centre Social de Rambervillers
- la Maison de la Culture et des Loisirs de Gérardmer
- le Centre Social La Toupie de Contrexéville

Ces actions ont en commun d'accompagner les parents dans leur compréhension des usages numériques, de favoriser le dialogue au sein des familles et de promouvoir des pratiques numériques adaptées aux réalités éducatives actuelles.

Par sa participation à l'examen des dossiers, l'Udaf contribue à garantir la cohérence des actions proposées avec les objectifs du label et à encourager le développement d'initiatives de qualité au bénéfice des familles vosgiennes.

« Le premier enjeu éducatif pour les parents est la gestion des écrans au sein de la famille. Le label "P@rents, parlons numérique" vise à leur redonner confiance. »

Marie-Andrée BLANC - Présidente de l'Unaf (2015 - 2025)

Informers les parents face aux enjeux du numérique

Au-delà des outils de compensation, la question du numérique occupe aujourd'hui une place croissante dans la vie des familles.

Temps d'écran, accès précoce aux smartphones, réseaux sociaux, jeux en ligne, intelligence artificielle, exposition à certains contenus ou encore débats autour de l'interdiction des réseaux sociaux pour les plus jeunes : les interrogations des parents sont nombreuses et témoignent de la place centrale prise par le numérique dans la vie familiale.

Dans ce contexte, l'Udaf des Vosges relaie les ressources du programme national « Mon enfant et les écrans » et diffuse régulièrement ses propres conseils pratiques sur son site internet, ses réseaux sociaux et sa lettre électronique. L'objectif est d'apporter aux parents des repères simples, des informations fiables et des pistes concrètes pour accompagner leurs enfants dans des usages numériques raisonnés et adaptés à leur âge.

96 %

Des enfants âgés de 3 à 15 ans utilisent au moins un équipement numérique

12 %

Seulement des parents se disent sereins sur ce sujet



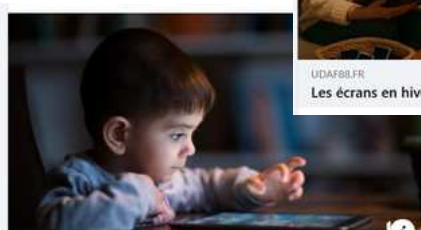
41

Conseils partagés en 2025

« Mon enfant et les écrans » est un programme national porté par l'Unaf qui fournit aux parents des repères, des outils et des conseils pratiques pour accompagner leurs enfants dans un usage équilibré du numérique et des écrans.



UDAF88.FR
Les écrans en hiver : comment trouver le bon dosage ?



UDAF88.FR
Enfants, écrans et réseaux sociaux : ce que dit l'actu, ce que nous recommandons

6

Conseils de l'Udaf en 2025

L'Udaf des Vosges s'appuie également sur les ressources développées au sein du réseau Unaf-Udaf, notamment les vidéos « Cyber Parents » réalisées par l'Udaf de la Haute-Marne en partenariat avec Familles Rurales de la Haute-Marne.

Ces supports ludiques et accessibles apportent aux parents des repères concrets pour mieux comprendre les usages numériques de leurs enfants, prévenir certains risques et favoriser un dialogue serein autour des écrans et des réseaux sociaux.



Action jeunes aidants

Aider Demain Ensemble

Portée par la Fédération ADMR des Vosges, en partenariat avec l'Adapei88, l'association Mathilde et ses Amis – Autisme & Cie et l'Udaf des Vosges, l'action Jeunes Aidants a débuté en 2024 à la suite d'un appel à projet financé pour un an par l'Agence Régionale de Santé Grand Est.



Qui sont les jeunes aidants ?

Un jeune aidant est un enfant, un adolescent ou un jeune adulte qui aide régulièrement un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Cette aide peut avoir des impacts sur sa scolarité, sa vie sociale, sa santé, son bien-être et son quotidien.

Les objectifs de l'action



Sensibiliser les jeunes, les familles, les professionnels et les partenaires



Repérer les jeunes aidants encore trop souvent invisibles



Proposer du répit grâce à des sorties et activités adaptées



Accompagner et orienter les jeunes aidants vers les ressources existantes

Retour sur 2024 en quelques chiffres

La première année du projet a confirmé l'importance d'agir en faveur des jeunes aidants et la pertinence d'une réponse collective à l'échelle du département.

41

Sensibilisations réalisées en milieu scolaire ou auprès de professionnels

228

Jeunes aidants identifiés

93

Participations aux sorties de répit

1

Temps fort départemental avec le FestivAidance 2024

➤ 200 visiteurs sur le Forum
➤ 250 participants à la soirée

Reprise en 2025

Au regard des besoins identifiés en 2024 et de la dynamique partenariale engagée, les membres du consortium ont souhaité poursuivre l'action Jeunes Aidants sur le territoire vosgien.

Un nouveau dossier a ainsi été déposé en 2025 afin de pérenniser les actions menées et de donner une nouvelle ampleur au projet.

Septembre 2025

Signature des conventions



La reprise du projet s'est concrétisée avec la signature des conventions de financement. Le projet Jeunes Aidants a ainsi été renouvelé pour 3 ans avec le financement de l'ARS Grand Est, du GSM88 et de la CAF des Vosges.

Les partenaires



Les financeurs



6 Octobre 2025

Conférence de presse

Une conférence de presse a été organisée dans le cadre de la Journée nationale des aidants afin d'officialiser le renouvellement du projet et de présenter la nouvelle dynamique portée par le collectif Jeunes Aidants 88.



Suite au renouvellement du projet, le consortium s'est rapidement remis au travail afin de relancer la dynamique partenariale et de proposer de nouvelles actions dès la fin de l'année 2025.



- **Reprise des comités de pilotage**

Les comités de pilotage ont repris afin de réunir mensuellement les partenaires, partager les avancées et organiser les prochaines étapes du projet.



- **Recrutement d'une chargée de mission aidance**

La Fédération ADMR des Vosges a recruté une chargée de mission dédiée à l'aidance afin d'assurer la coordination globale du projet et le suivi des actions engagées.

- **Afterworks Adapei88**

L'Adapei88 a mis en place deux afterworks en 2025, organisés avec Odile en Bonne Santé à Docelles et à Épinal.

Ces temps de rencontre ont permis de réunir des professionnels du soin, du médico-social ainsi que des partenaires du territoire autour de la thématique des jeunes aidants.

24 participants



• Sorties de répit

Les sorties de répit ont rapidement été relancées dès la fin de l'année 2025. Portées par l'association Mathilde et ses Amis – Autisme & Cie, elles sont désormais co-organisées avec l'Udaf, qui assure désormais la logistique et la communication.

4

Sorties organisées en 2025

- 18 octobre 2025 – Jump Street, Épinal
- 24 octobre 2025 – Bowling, Épinal
- 20 décembre 2025 – Games Park, Chavelot
- 30 décembre 2025 – Hop'n Bloc, Saint-Étienne-lès-Remiremont

44

participations



Ces temps permettent aux jeunes aidants de souffler, de partager une activité conviviale et de rencontrer d'autres jeunes vivant des situations similaires.

Perspectives 2026

En 2026, le collectif Jeunes Aidants poursuivra son engagement afin de renforcer le repérage, la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes aidants.

Les actions engagées seront consolidées autour de plusieurs priorités :

- Poursuivre les sorties de répit sur différents secteurs du département
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des jeunes et des professionnels
- Déployer les Ateliers Jeun'Âgir portés par l'Adapei88, afin de proposer aux jeunes aidants un espace d'échange, d'expression et de soutien entre pairs
- Préparer le Festiv'Aidance 2026
- Poursuivre la réflexion autour de la carte urgence aidants
- Développer la communication autour du numéro vert et des supports dédiés



N° Vert

0 805 38 39 38

Pour aller plus loin...

Le site de l'Udaf des Vosges dispose d'un espace ressource "Être aidant dans les Vosges", destiné aux aidants et à leurs proches.

On peut y retrouver des informations pratiques sur les aides existantes, les solutions de répit, les démarches possibles, les contacts utiles du territoire, ainsi qu'un accès aux pages dédiées aux jeunes aidants et aux sorties de répit.



229

visites
en 2025



AUTRES SERVICES

Service communication

Location de salles et bureaux

Le service communication

Informer, valoriser, rendre visible

La communication est aujourd'hui un service transversal au cœur des missions de l'Udaf des Vosges. Elle informe les familles, valorise les actions de l'institution et accompagne les associations adhérentes grâce à une communication de proximité, déployée sur le site internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique et différents supports de communication.

Nos réseaux sociaux en 2025

Les réseaux sociaux constituent le premier point de contact avec de nombreux internautes. Ils permettent à l'Udaf des Vosges de partager son actualité en temps réel, de valoriser les actions menées sur le territoire et de relayer les initiatives des associations familiales, des partenaires et du réseau Unaf-Udaf.

Facebook



319

Publications et partages

3 700

Visites sur la page

49 076

Vues sur nos publications

1 275

Interactions

+ 80

Nouveaux followers

LinkedIn



396

Vues sur nos publications

53

Interactions

+ 24

Nouveaux followers

En 2025, l'Udaf a poursuivi le développement de sa présence numérique avec l'ouverture d'une chaîne YouTube, destinée à diffuser des captations d'événements, des conférences et des contenus d'information accessibles au plus grand nombre.

Youtube



3

Vidéos publiées

454

Vues sur nos vidéos

Évolution de notre identité visuelle

1980



2000



2019



Le site internet de l'Udaf en 2025

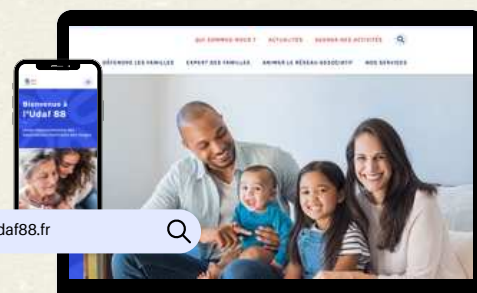
Le site internet constitue la vitrine numérique de l'Udaf des Vosges. Il permet de présenter l'institution, ses services, ses actions et ses prises de position, tout en offrant un accès simple aux ressources, publications et informations pratiques destinées aux familles et aux partenaires.

3 200 Visites sur le site

Les pages les plus consultées

http://

- Actualités
- Agenda des activités
- Qui sommes nous ?
- Point Conseil Budget
- Être aidant



La lettre électronique en 2025

Bimestriellement, l'Udaf des Vosges diffuse sa lettre électronique « Les actualités de l'Udaf 88 », véritable rendez-vous d'information destiné aux familles, aux associations adhérentes, aux partenaires et aux élus.

La lettre électronique permet de retrouver :

- l'actualité de l'Udaf des Vosges
- les initiatives des associations familiales et des partenaires
- des conseils pratiques à destination des familles
- les prises de position, publications et ressources du réseau Unaf-Udaf

+ 36 Abonnés

Cette mission d'information est l'une des plus anciennes de l'institution. Elle trouve son origine en 1947, avec la création du journal La Vie Familiale Vosgienne, devenu au fil des années Familles Actuelles et Société. Pendant plus de 75 ans et à travers 509 numéros, ce journal a accompagné les évolutions de la politique familiale, relayé l'actualité du mouvement familial et informé les familles vosgiennes.

Face à l'évolution des usages et au développement des outils numériques, l'Udaf a fait le choix, en 2023, de faire évoluer ce support vers une lettre électronique, permettant une diffusion plus rapide, plus large et plus respectueuse de l'environnement.



La communication au service des associations

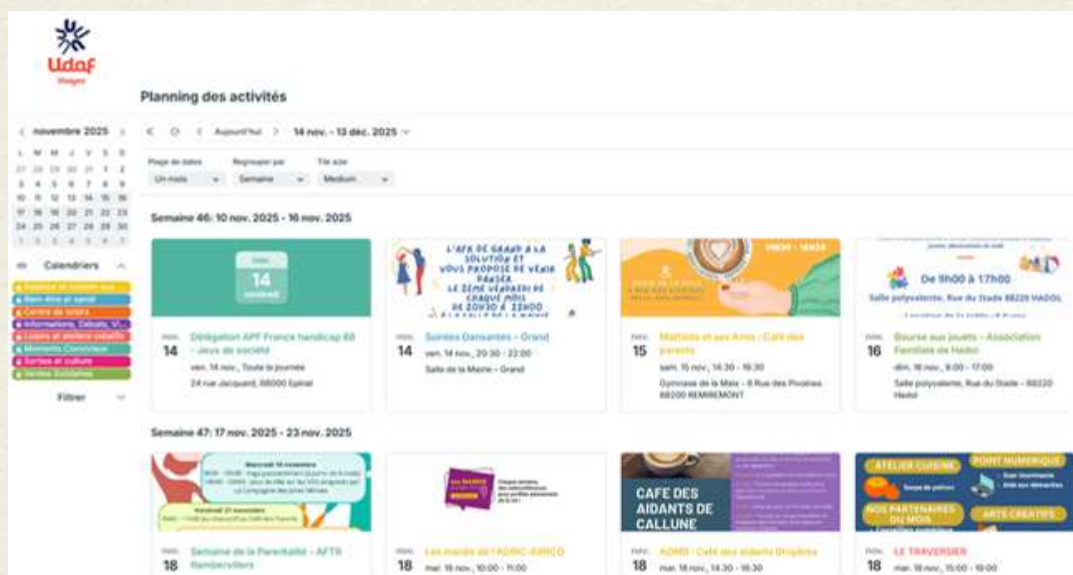
Au-delà de la communication institutionnelle, l'Udaf des Vosges accompagne les associations familiales adhérentes dans la valorisation de leurs actions. Le service communication réalise différents supports (flyers, affiches, visuels numériques...) et relaie les événements associatifs sur les différents canaux de communication de l'Udaf afin d'en renforcer la visibilité auprès des familles et des partenaires.

Création de supports de communication



L'agenda des activités

Véritable vitrine des initiatives associatives, l'Agenda des activités recense les événements organisés par les associations familiales vosgiennes et facilite leur diffusion auprès du grand public.



En 2025, cet outil a été présenté par l'Udaf des Vosges lors d'une visioconférence réunissant plusieurs chargés de communication du réseau Unaf-Udaf. Ce partage d'expérience a suscité l'intérêt de plusieurs départements, qui se sont inspirés de cette démarche pour déployer un agenda similaire sur leur territoire.

Les locations

L'Udaf des Vosges propose un service de location de salles et de bureaux à destination des associations, partenaires et professionnels.

Ces espaces sont équipés d'un accès Wifi, accessibles aux personnes à mobilité réduite et peuvent être dotés de matériel adapté selon les besoins : vidéoprojecteur, paperboard, salle de réunion, bureau individuel ou salle de conférence.

Pour connaître les disponibilités et les tarifs, il suffit de contacter l'Udaf par téléphone ou par mail.

La salle de conférence



79
Jours occupés

La salle de réunion



87
Jours occupés

Les bureaux



45
Jours occupés



12 Organismes locataires



En 2025, la conseillère PRO BTP a renouvelé la location d'un bureau au sein des locaux de l'Udaf, à raison de trois jours par semaine.

Le saviez-vous ?



Nos associations adhérentes peuvent bénéficier de la mise à disposition gratuite de nos salles et bureaux.

En 2025

17 Locations gratuites pour nos associations adhérentes

L'histoire de nos locaux

Au service des familles depuis 1945

Depuis sa création en 1945, l'Udaf des Vosges a accompagné l'évolution des besoins des familles et le développement de ses missions. Au fil des décennies, plusieurs implantations se sont succédées à Épinal, chacune marquant une nouvelle étape dans l'histoire de l'institution.

1

15 décembre 1945

Place de l'Âtre - Épinal

Création de l'Udaf à la Maison de la Famille, Place de l'Âtre



2

6 août 1946

Place Clemenceau - Épinal

L'Udaf s'installe dans ses premiers véritables locaux, aménagés dans un baraquement situé place Clemenceau.

5

1 août 1991

Quartier de la Magdeleine - Épinal

L'Udaf devient propriétaire de son nouveau siège social, situé Quartier de la Magdeleine.



Le 16 novembre 1991, les locaux sont inaugurés en présence de Roger BURNEL, président de l'Unaf, ainsi que de nombreuses personnalités du département.

3

12 février 1966

Quai Jules Ferry - Épinal

Un nouveau déménagement permet à l'Udaf de disposer de locaux plus adaptés mis à disposition par le Maire d'Épinal



4

1 avril 1982

Rue d'Ambrail - Épinal

L'installation dans ces nouveaux locaux permet à l'Udaf de poursuivre le développement de ses activités et de répondre à l'évolution de ses missions au service des familles





LES PARTENARIATS

Les partenariats

En 2025, l'Udaf des Vosges a consolidé et enrichi ses partenariats avec les institutions publiques, les associations et les acteurs du territoire. Ces collaborations reposent sur une ambition partagée : renforcer l'accompagnement des familles, favoriser l'accès aux droits et développer des réponses adaptées aux réalités locales. Elles témoignent d'une dynamique collective au service des familles vosgiennes.

Le CDAD - Conseil Départemental de l'Accès au Droit



Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) est un groupement d'intérêt public chargé de favoriser l'accès au droit pour tous. Il coordonne à l'échelle du département les permanences gratuites d'information juridique et développe des actions de sensibilisation destinées au grand public afin de permettre à chacun de connaître et d'exercer ses droits.

Partenaire du CDAD depuis de nombreuses années, l'Udaf des Vosges a renforcé son implication en 2025 grâce à la mise à disposition de Coralie Ragué, Conseillère Juridique au sein de l'association. Depuis mars 2025, elle assure les fonctions de coordinatrice du CDAD des Vosges, contribuant à l'animation du réseau partenarial, à l'organisation des permanences d'accès au droit et au développement des actions menées en faveur des usagers. Cette évolution témoigne de la confiance accordée à l'expertise de l'Udaf et renforce les synergies entre les deux structures au bénéfice des familles et plus largement de l'ensemble des Vosgiens.

La Banque de France

Dans le cadre de la convention nationale signée entre l'Unaf et la Banque de France, l'Udaf des Vosges a poursuivi en 2025 sa collaboration avec les services locaux afin de renforcer l'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés budgétaires.



Cette coopération s'appuie sur des orientations réciproques des publics, la mobilisation des dispositifs liés au surendettement et au droit au compte, ainsi que sur des échanges réguliers avec les interlocuteurs de la Banque de France. L'Udaf participe également aux travaux du Conseil Départemental de l'Inclusion Financière (CDIF) et s'appuie sur le Correspondant Inclusion Financière (CORIF) pour faciliter le traitement de situations individuelles.

Les outils EDUCFI et les formations suivies constituent également des ressources précieuses pour développer les actions d'éducation budgétaire menées dans le cadre du Point Conseil Budget.

Renforcement du partenariat avec la CAF des Vosges

Dans le cadre du développement du Point Conseil Budget et du renforcement des coopérations en faveur des familles, l'Udaf des Vosges a participé, en 2025, à un temps d'échange avec les équipes du pôle Familles de la CAF des Vosges.

Cette séance de travail avait pour objectif de faire connaître les missions du Point Conseil Budget, ses modalités d'intervention ainsi que les réponses apportées aux ménages confrontés à des difficultés budgétaires ou à des problématiques d'accès aux droits.

Les discussions ont également été l'occasion de mieux appréhender les dispositifs d'accompagnement déployés par la CAF auprès des familles vosgiennes. Elles ont favorisé une connaissance réciproque des interventions menées par chaque institution et mis en lumière les complémentarités pouvant être mobilisées au bénéfice des familles.

Au-delà de la découverte mutuelle des services proposés, ce temps d'échange a contribué à fluidifier les orientations entre professionnels et à consolider une dynamique partenariale visant à prévenir les difficultés financières, lutter contre le non-recours aux droits et apporter des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire.

Cette coopération s'inscrit pleinement dans l'esprit de la convention nationale de partenariat conclue entre la CNAF et l'Unaf, qui encourage les CAF et les Udaf à développer des actions coordonnées afin d'améliorer l'accès aux droits, renforcer l'accompagnement des familles et favoriser une meilleure complémentarité des interventions au niveau local.



Mise en place d'une permanence du Point Conseil Budget

L'année 2025 a été marquée par la création d'une permanence du Point Conseil Budget au sein de la France Services de Charmes.

Cette initiative fait suite au forum « Pouvoir d'achat, pouvoir d'agir », organisé le 17 juin 2025 à Vincey par l'ACSCH et coordonné par la Fédération Médico-Sociale. L'événement, auquel l'Udaf des Vosges a participé, a réuni près de 250 personnes autour des questions de budget, d'accès aux droits et des difficultés du quotidien. Les échanges avec les habitants ont notamment fait ressortir un besoin d'information et d'accompagnement budgétaire sur le territoire de Charmes.

Plusieurs réunions de travail avec la Fédération Médico-Sociale et la Maison des Solidarités et de la Vie Sociale ont ensuite permis de construire une réponse adaptée. Elles ont abouti à la mise en place d'une permanence Point Conseil Budget d'une demi-journée par mois à la France Services de Charmes.

Une convention a été signée avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges (PETR) pour la mise à disposition d'un bureau garantissant un accueil confidentiel. Les permanences ont débuté en novembre 2025.

Fruit d'une dynamique partenariale locale, cette permanence renforce le repérage et l'accompagnement des situations de fragilité budgétaire ainsi que l'accès aux droits des habitants.



Le Village des Solutions - AFPA

En 2025, l'Udaf des Vosges a poursuivi son implication au sein du Village des Solutions porté par l'AFPA des Vosges, qui rassemble les acteurs de l'insertion, de la formation, de l'emploi et de l'accompagnement social afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

L'Udaf participe aux travaux du Conseil de Village, espace d'échanges permettant aux partenaires de coordonner leurs actions, de partager les informations utiles et de faciliter l'orientation des publics vers les structures adaptées.

Lors du Conseil de Village du 25 avril 2025, plusieurs évolutions ont été présentées, notamment l'extension des espaces du Village des Solutions, le développement de nouveaux partenariats locaux et le renforcement des parcours vers l'insertion sociale et professionnelle.

Dans cette dynamique, l'Udaf apporte son expertise auprès des familles en matière d'accès aux droits, de gestion budgétaire, de consommation et d'accompagnement des situations de fragilité. Ce partenariat contribue également à mieux faire connaître ses services et à orienter les familles vers les dispositifs correspondant à leurs besoins.

Cette coopération renforce ainsi les partenariats de proximité et contribue à rendre les parcours d'accompagnement des familles plus cohérents et plus accessibles.



Le traversier - Les PEP Lor'Est

En 2025, l'Udaf des Vosges et l'association PEP Lor'Est ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention permettant l'intervention du Point Conseil Budget au sein du dispositif itinérant Le Traversier.

Porté par les PEP Lor'Est, Le Traversier est un espace mobile de proximité qui sillonne les territoires ruraux pour faciliter l'accès des habitants aux services, à l'information et à l'accompagnement.

Dans ce cadre, le Point Conseil Budget intervient lors des temps de présence organisés sur la commune du Girmont.

Cette démarche répond aux enjeux spécifiques des territoires ruraux, où l'éloignement géographique, les difficultés de mobilité ou la méconnaissance des dispositifs peuvent freiner l'accès aux droits. En allant au plus près des habitants, Le Traversier contribue à réduire ces obstacles.

La présence du Point Conseil Budget permet de proposer un espace confidentiel d'écoute, de conseil et d'accompagnement sur les questions budgétaires et financières, tout en facilitant l'orientation vers les dispositifs adaptés.

Ce partenariat renforce ainsi le maillage territorial des services de proximité et contribue à rapprocher l'accompagnement budgétaire des habitants des territoires ruraux.



Les réseaux parentalité

Un réseau parentalité est un espace de concertation réunissant associations, institutions et professionnels autour d'un objectif commun : coordonner, soutenir et développer des actions en faveur des familles. L'Udaf des Vosges participe à plusieurs réseaux parentalité, car ces espaces permettent d'identifier les besoins des familles, de partager les réalités observées sur le terrain et d'ajuster collectivement les réponses proposées.

Ces temps d'échanges permettent de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs, de co-construire des projets adaptés aux réalités locales et d'ancrer les actions dans les dynamiques de territoire.

En 2025, l'Udaf des Vosges a été présente sur différents territoires en s'impliquant dans plusieurs réseaux parentalité :

- le réseau parentalité FamilleS en Vôge ;
- le réseau parentalité Remiremont et ses vallées ;
- le réseau parentalité du bassin de vie 4 de la CAE nouvellement créé en 2025.

À travers sa participation, l'Udaf porte la voix des familles et de son réseau associatif, tout en contribuant à une vision partagée, concrète et partenariale des enjeux de parentalité dans les Vosges.

La CTG (Convention Territoriale Globale)

La Convention Territoriale Globale est un cadre de coordination signé entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités locales. Elle vise à renforcer la cohérence des politiques familiales, sociales et éducatives sur les territoires, notamment autour de la petite enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits.

L'Udaf des Vosges est associée aux travaux de la CTG de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. À ce titre, elle participe aux réflexions engagées avec les partenaires sur les différents bassins de vie, afin de contribuer aux diagnostics territoriaux, d'identifier les besoins des familles et d'apporter son regard d'acteur familial et associatif.

En 2025, les travaux autour de la nouvelle CTG se sont poursuivis avec l'organisation de comités techniques par bassin de vie, puis la présentation et la validation du schéma de développement. La seconde Convention Territoriale Globale a ensuite été signée en juin 2025, marquant le renouvellement de cette dynamique partenariale pour les années à venir.

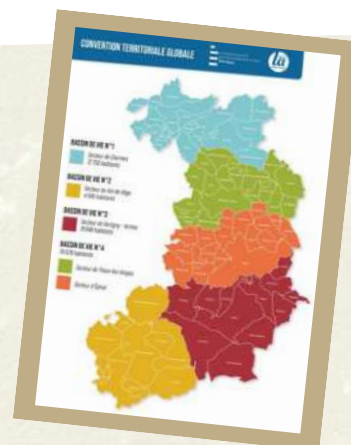
Par cette implication, l'Udaf renforce son rôle d'acteur ressource dans les politiques publiques locales. Elle veille à ce que la voix des familles, et notamment des familles les plus fragiles, soit prise en compte dans les projets de développement du territoire.

10 Réunions
en 2025



**Canal
Familles**

Réseau parentalité Épinal Bassin de vie 4

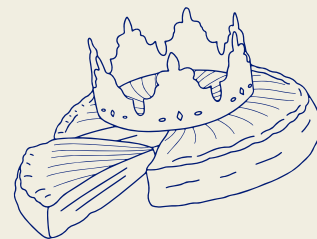




LES TEMPS FORTS *2025*

JANVIER

16.01 La galette des administrateurs



23.01 Journée à l'Unaf

Participation à la rencontre nationale des communicants Unaf-Udaf-Uraf un temps d'échanges et de réflexion autour de la préparation des 80 ans du réseau.



31.01 Atelier législatif du député Stéphane VIRY

Participation à un atelier législatif organisé par le député Stéphane VIRY consacré au répit des aidants familiaux.



FÉVRIER

22.02 Visite de Monsieur NARDIN, maire d'Épinal



MARS

04.03 Partenariat avec le CDAD

CDAD
www.cdad-68.fr

Début de la mise à disposition de Coralie RAGUÉ, Conseillère Juridique à l'Udaf, auprès du CDAD afin d'en assurer la coordination et de contribuer au développement des actions en faveur de l'accès au droit sur le territoire.

13.03 Permanence du PCB sur Le Traversier



17.03 Participation à la semaine de l'éducation financière



28.03 Restitution de l'Observatoire des Familles

Plus d'une centaine de participants se sont réunis au Cinés Palace d'Épinal pour découvrir les résultats de l'enquête « Être parent aujourd'hui », présentés par le sociologue Hervé MARCHAL, lors d'un temps fort d'échanges et de réflexion autour des réalités et des besoins des familles vosgiennes.



AVRIL

09.04 Participation à la bourse aux jobs d'été



15.05 Participation au forum des aidants

Présente au Forum départemental des aidants, l'UdaF a pu rencontrer les familles et valoriser les dispositifs d'information et d'accompagnement proposés aux aidants.



MAI

15.05 Journée Internationale des familles

L'UdaF des Vosges s'est associée à l'Unaf pour célébrer la diversité des familles et valoriser l'engagement des associations familiales.



24.05 Remise de la médaille de l'enfance et des familles à la mairie d'Épinal



23.05 Les rencontres du Développement Associatif - UNAFAM



14-15.06 Week-end à l'Assemblée Générale Unaf - 80 ans du réseau

Les 14 et 15 juin 2025, les salariées de l'Udaf des Vosges ont eu l'opportunité de participer à l'Assemblée Générale de l'Unaf à Dijon, organisée à l'occasion des 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf.

Cet événement anniversaire, rassemblant près de 800 participants venus de toute la France, a constitué un moment fort, à la fois riche en échanges et porteur de sens autour des grands enjeux des familles.

Au-delà des temps institutionnels, cette participation collective a été un véritable temps fort de l'année pour l'Udaf des Vosges.

Elle a renforcé la cohésion de l'équipe, le sentiment de fierté d'appartenir au réseau et l'engagement partagé au service des familles.



Temps forts de l'Assemblée Générale des 80 ans

- **Bernard TRANCHAND**, Président de l'Unaf, a ouvert les travaux en rappelant les grands défis auxquels sont confrontées les familles et l'importance du rôle du réseau familial.
- **Guillemette LENEVEU**, Directrice Générale, a présenté les actions menées pour célébrer les 80 ans du réseau ainsi que l'exposition historique retraçant huit décennies d'engagement en faveur des familles.
- **Trois tables rondes** ont permis d'aborder les enjeux de la parentalité, des difficultés économiques et de la perte d'autonomie à travers témoignages et retours d'expériences.
- **Catherine VAUTRIN**, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, est venue présenter les orientations gouvernementales en matière de politique familiale.
- **Le slameur Eurêka** a présenté « La force des familles », l'hymne créé pour les 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf.
- **Un hommage émouvant à Marie-Andrée BLANC**, Présidente de l'Unaf de 2015 à 2025, a marqué cette édition anniversaire.
- **Présentation du bilan d'activité 2024 et des perspectives 2025**, illustrant la diversité des actions menées par le réseau en faveur des familles.



17.06 Participation au forum « Pouvoir d'achat, pouvoir d'agir » à Vincey



JUILLET

01.07 Fête du Village des Solutions



04.07 Assemblée Générale des 80 ans de l'Udaf des Vosges

L'Udaf des Vosges a tenu le 4 juillet 2025 son Assemblée Générale Ordinaire dans un lieu à la fois emblématique et chaleureux : le Cinés Palace d'Épinal. Sous la présidence de Sylvie CONRAUX, près de 80 participants, représentants d'associations familiales, partenaires institutionnels et élus se sont rassemblés pour faire le point sur l'année écoulée.

Des interventions marquantes

- Sylvie CONRAUX, Présidente de l'Udaf des Vosges, a ouvert l'Assemblée Générale et rendu hommage à Marie-Andrée BLANC, ancienne présidente de l'Unaf.
- Stéphane VIRY, Député des Vosges, a salué la fidélité de l'Udaf aux réalités du terrain et son engagement auprès des familles.
- Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Vosges, a souligné les coopérations développées autour de la parentalité.
- Mickaël BOSSERR, Président de la CAF des Vosges, a rappelé la qualité du partenariat entre la CAF et l'Udaf au bénéfice des familles vosgiennes.
- Claudine BERNARD, Présidente de la CPAM des Vosges, a célébré les 80 ans de la Sécurité sociale et de l'Udaf à travers une intervention marquante.
- Martine FRANCOIS, Conseillère Municipale d'Épinal, a salué l'engagement des bénévoles et des associations familiales sur le territoire.
- Jean-Louis VARET, Président de l'Udaf des Ardennes, a apporté un regard extérieur sur l'engagement du réseau familial et son évolution au fil des décennies.



Une AG anniversaire placée sous le signe des familles :

- Projection du clip « Nous sommes la force des familles ! »
- Remise des prix du concours de dessins, un moment de créativité et de convivialité particulièrement apprécié des participants.
- Projection du film anniversaire réalisé par Infini Productions, retraçant l'histoire et l'engagement de l'Udaf des Vosges au service des familles.



Les points statutaires ont été votés à l'unanimité : approbation des comptes, rapport moral et d'orientation, montant de la cotisation 2026... Tous les voyants sont au vert pour poursuivre une dynamique collective et engagée.

Une belle clôture sous le signe de la convivialité :

La journée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse autour d'un moment de convivialité très apprécié, où échanges informels, sourires et partages d'expériences ont ponctué cette belle après-midi. Des photos souvenirs ont immortalisé ces instants précieux, autant de clichés qui témoignent de l'énergie collective et de la volonté commune de faire vivre les valeurs familiales sur le territoire.



SEPTEMBRE

04.09 Les rencontres du Développement Associatif au Conseil d'Administration de la Fédération ADMR



06.09 Participation au forum « Associations en fête »



OCTOBRE

01.10 L'Udaf s'engage dans le CYBERMOIS



07.10 Participation au webinaire national dédié à la mission de la Commission de Contrôle



06.10 Conférence de presse - Lancement du projet 'Jeunes Aidants' dans les Vosges



17.10 Animation d'un atelier collectif sur la gestion du Budget à la Légumerie de Xertigny



NOVEMBRE

19.11 Rencontre des mouvements familiaux de l'Udaf des Vosges

Rencontre des mouvements familiaux adhérents, un moment d'interconnaissance et de réflexion collective ayant permis d'identifier des enjeux partagés et de renforcer les coopérations au service des familles vosgiennes.



Mouvements présents :

ADAPEI88
APF France Handicap
Familles Rurales
FAVEC 88
France Alzheimer
Mathilde et ses amis
MFR
UNAFAM

DÉCEMBRE

04.12 Participation à la journée nationale Ref'Asso de l'Unaf

Autour du thème : « Faire vivre et transmettre la culture bénévole : un enjeu stratégique pour nos unions ».



21.11 Présence sur le salon virtuel Handivosges



05.12 Campagne « Merci pour les familles »

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, l'Udaf des Vosges a lancé la campagne « Merci pour les familles », mettant à l'honneur l'engagement des bénévoles du réseau à travers une série de témoignages.





UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE

1945 - 2025

Une année anniversaire

Les 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf

En 2025, le réseau Unaf-Udaf-Uraf a célébré ses 80 ans. Depuis 1945, il agit pour représenter les familles, défendre leurs intérêts et accompagner les évolutions de la société. À cette occasion, l'Udaf des Vosges s'est pleinement associée à cette célébration nationale en menant plusieurs actions destinées à mettre en lumière son histoire, ses valeurs et son engagement auprès des familles vosgiennes.

Un documentaire pour raconter notre histoire

Pour marquer cet anniversaire, l'Udaf des Vosges a réalisé, avec Infini Productions, un film documentaire intitulé :

« Être utile aux familles : hier, aujourd'hui, demain »

Présenté en avant-première lors de l'Assemblée générale du 4 juillet 2025 au Cinés Palace d'Épinal, ce documentaire retrace l'histoire de l'Udaf des Vosges, son évolution depuis l'après-guerre, ainsi que les femmes et les hommes qui font vivre quotidiennement ses missions.

À travers les témoignages de bénévoles, salariés, administrateurs et partenaires, le film illustre une conviction partagée : être utile aux familles hier, aujourd'hui et demain.



Un hymne pour les 80 ans

À l'occasion des 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Unaf a confié à l'artiste Eurêka la création de l'hymne officiel « La Force des familles ». À travers ce slam, il célèbre la famille comme premier lieu de solidarité et de transmission, tout en rendant hommage à l'engagement quotidien des associations familiales, des bénévoles et des professionnels qui, depuis 80 ans, accompagnent, représentent et défendent les familles.



« L'Unaf tient les familles, les familles tiennent le monde. »

Le concours de dessin

À l'occasion des 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Unaf a organisé le concours national « Dessine ta famille quand tu seras grand », invitant les jeunes à imaginer la famille de demain. Dix-neuf dessins réalisés par de jeunes Vosgiens ont participé à cette édition.

Parmi eux, Lola et Aurélie ont été sélectionnées parmi les 40 meilleures réalisations nationales, tandis que Madeleine s'est distinguée en intégrant le Top 6 du concours.

Afin de saluer leur talent et leur engagement, les trois lauréates ont été mises à l'honneur lors de l'Assemblée générale 2025 de l'Udaf des Vosges, où un cadeau leur a été remis en récompense de leur participation.



Lola 11ans



Madeleine 4ans



Aurélié 10ans



L'Udaf des Vosges remercie chaleureusement l'ensemble des participants et adresse une mention particulière à Lola, dont l'initiative a permis de mobiliser la classe CHAAP (Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques) du collège Elsa TRIOLET de Thaon-les-Vosges, ainsi que leur enseignante d'arts plastiques pour son engagement dans ce beau projet collectif.

CONCOURS DE DESSIN

“Dessine ta famille quand tu seras grand”



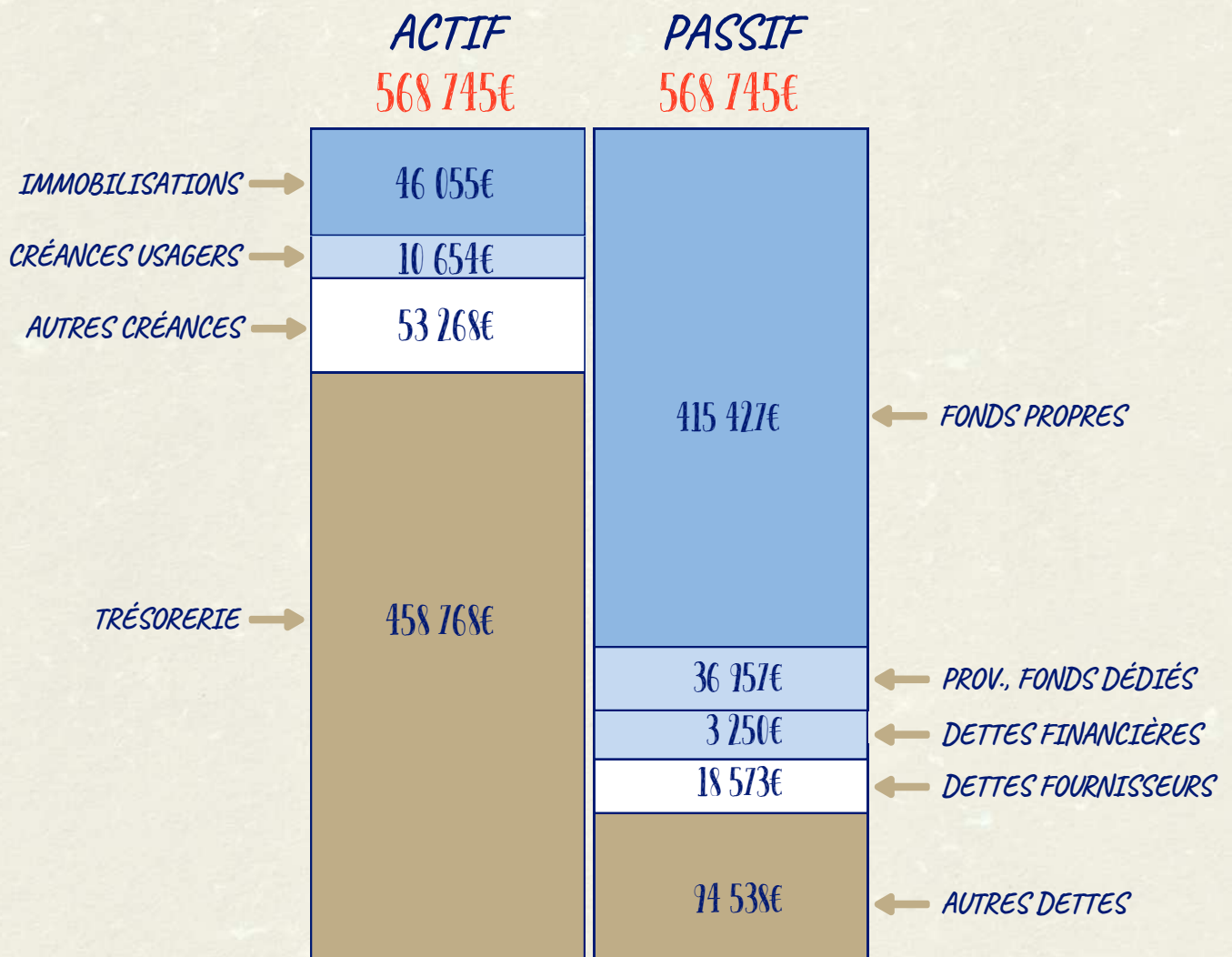
Merci à : Aerys (6 ans), Anaïs (11 ans), Antoine (11 ans), Aurélié (10 ans), Axel (10 ans), Cloé (11 ans), Emeline (8 ans), Emeline (10 ans), Hugo (11 ans), Kilian (11 ans), Lena (11 ans), Lily (11 ans), Line (10 ans), Louis (11 ans), Lysie (11 ans), Madeleine (4 ans), Marie (11 ans), Noé (11 ans), Paul (11 ans)

10

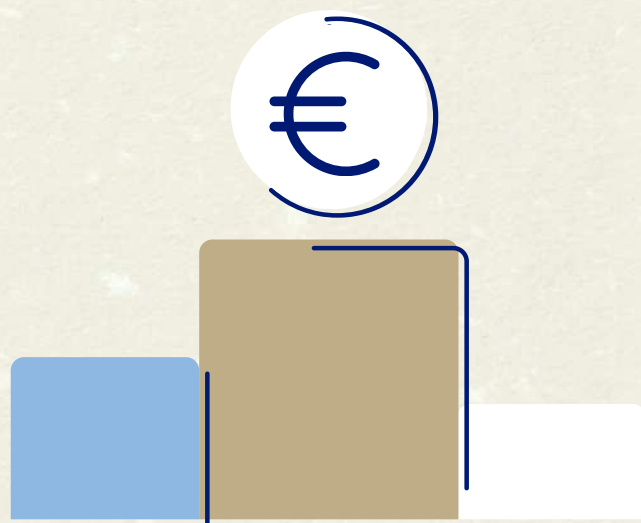
LE BILAN FINANCIER

Le bilan financier

au 31/12/2025



FONDS DE ROULEMENT
409 579€
EXCÉDENT EN F.R.
49 186€
TRÉSORERIE
458 768€



11

**RAPPORT
MORAL ET
D'ORIENTATION**
2025-2026

Le rapport moral et d'orientation

Des fragilités économiques plus diffuses

Les données recueillies en 2025 montrent que les difficultés budgétaires touchent désormais des familles jusque-là relativement préservées. La restitution, en mars 2025, de l'enquête de l'Observatoire « Être parent aujourd'hui » a souligné le poids croissant des préoccupations matérielles et financières. L'activité du Point Conseil Budget confirme ce constat : une grande partie des personnes accompagnées exerce une activité professionnelle et les familles monoparentales demeurent particulièrement exposées.

Pour ces ménages, la hausse du coût de la vie et le poids des dépenses contraintes réduisent le reste à vivre et imposent des arbitrages de plus en plus difficiles. Parce qu'elles concernent souvent des familles en emploi disposant de ressources régulières, leurs difficultés restent moins visibles et risquent de n'être repérées qu'une fois leur situation dégradée.

L'Udaf a adapté ses réponses en développant la proximité de ses services. Une permanence du Point Conseil Budget a été ouverte au sein de la Maison France Services de Charmes et des interventions ont été conduites dans le cadre du Traversier, porté par les PEP Lor'Est. Le soutien financier accordé au Point Conseil Budget par la Caf des Vosges traduit une préoccupation partagée face à la précarisation d'un nombre croissant de familles.

Le Point Info Famille a assuré l'accueil, l'information juridique et l'orientation du public. Le service de défense des consommateurs a également accompagné des familles confrontées à des litiges de plus en plus complexes, portant notamment sur l'énergie, les services bancaires ou les assurances. Des actions ont par ailleurs été menées en faveur des jeunes aidants et de la parentalité. La création de la commission des représentants familiaux et la formation de ses membres à l'outil numérique national de suivi des représentations, des positions défendues et des observations recueillies ont permis de mieux valoriser leur activité.

L'Udaf a par ailleurs porté les préoccupations des familles auprès des décideurs publics. Sa participation à l'atelier législatif consacré au répit des aidants, ses échanges avec la présidente de la CNAF sur la petite enfance, le complément mode de garde, la jeunesse et le futur congé de naissance, ainsi que ses prises de position en faveur de politiques familiales plus lisibles et d'un accès équitable aux services de santé, témoignent de l'exercice effectif de sa mission de représentation.

Ces interventions rejoignent plusieurs priorités défendues par l'Unaf, notamment en matière de soutien aux aidants, d'accompagnement budgétaire et de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Un réseau à préserver et à dynamiser

L'Udaf tire sa force de son réseau de près de 90 associations et de l'engagement de ses bénévoles, administrateurs et représentants familiaux. Les rencontres organisées dans les territoires et la présence des administrateurs ambassadeurs auprès des associations ont contribué à entretenir les liens et les échanges.

La baisse des effectifs associatifs, le vieillissement de certains responsables et les difficultés de renouvellement des bénévoles appellent toutefois une vigilance particulière. Il convient de faciliter l'arrivée de nouvelles personnes, de faire évoluer les formes d'engagement et d'organiser la transmission des responsabilités.

Cette dynamique repose sur des rôles complémentaires. Le Conseil d'administration est statutairement compétent pour examiner les orientations ; les associations apportent leur connaissance des familles et des territoires ; les représentants familiaux portent la voix des familles auprès des organismes qui mettent en œuvre les politiques familiales. Au quotidien, l'équipe salariée assure le bon fonctionnement et la coordination des activités de l'Udaf. Elle organise les instances, pilote les projets et les services destinés aux familles, anime le réseau associatif, développe les partenariats, coordonne les représentations familiales et veille au suivi ainsi qu'à la continuité des actions. L'articulation de ces différentes responsabilités permet à l'Udaf de remplir pleinement ses missions.

Les orientations retenues pour 2026

Dans le prolongement du projet associatif 2026-2030, quatre priorités guideront l'action de l'Udaf en 2026.

1

Mieux observer les fragilités économiques

La restitution de la dernière enquête de l'Observatoire des familles consacrée au pouvoir d'achat sera mise en regard des observations des services, des associations, des représentants familiaux et des partenaires. Une attention particulière sera portée aux familles en emploi, aux familles monoparentales et aux ménages qui renoncent à des droits, à des soins ou à des dépenses essentielles sans être repérés par les dispositifs habituels. Ces éléments devront nourrir des alertes et des propositions précises.

2

Rapprocher les services des familles

Le Point Conseil Budget développera sa présence dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le Point Info Famille, les actions destinées aux jeunes aidants et les ressources relatives à la parentalité feront l'objet d'une communication plus large afin d'être mieux connus des familles concernées.

Soutenir le réseau et l'engagement

De nouveaux temps de rencontre favoriseront les échanges et les coopérations entre associations. L'accompagnement des représentants familiaux restera une priorité. Les travaux de leur commission faciliteront l'exercice des mandats, la coordination des interventions et le suivi des difficultés rencontrées. Les administrateurs seront invités à renforcer leurs relations avec les associations adhérentes. La réflexion sur l'accueil de nouveaux bénévoles, la transmission des responsabilités et l'ouverture du réseau à de nouvelles associations se poursuivra.

Porter une parole familiale étayée

Il ne s'agira pas de multiplier les sujets, mais de faire émerger des messages forts, fondés sur des données précises et sur les situations observées dans les Vosges. L'Udaf pourra ainsi alerter sur les fragilités émergentes et proposer des réponses mieux adaptées aux parcours des familles.

Conclusion

Au regard des missions confiées à l'Udaf, le bilan moral de 2025 est positif. L'institution a assuré la continuité de ses services aux familles, développé sa présence dans les territoires et mieux structuré l'exercice de la représentation familiale. Deux points de vigilance demeurent : mieux repérer les fragilités économiques devenues plus diffuses et préserver la vitalité du réseau associatif.

Inscrites dans le prolongement du projet associatif 2026-2030, les orientations retenues pour 2026 répondent à ces constats. Leur mise en œuvre reposera sur la mobilisation de toutes les composantes de l'Udaf, dans le respect des responsabilités de chacune.

UNIS
POUR LES
FAMILLES



Être utile aux familles

Hier, aujourd'hui, demain

